



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 8 JANVIER 2024 // N°722 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

DÉPLACEMENTS FORCÉS DES GHAZAOUIS
L'AUTRE CRIME DE GUERRE IGNORÉ PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Lire en page 4



DÉVELOPPEMENT GÉOPOLITIQUE AU MOYEN-ORIENT
LE DÉMANTÈLEMENT DES FRONTIÈRES DE SYKES-PICOT EST-IL EN COURS ?

Lire la contribution du Dr Arslan Chikhaoui, expert en géopolitique, p.5



COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-ALLEMANDE
SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE DIRECTEUR POLITIQUE AU MINISTÈRE ALLEMAND DE LA DÉFENSE

Lire en page 3



LE PROJET DE LOI RELATIF AU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EXAMINÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE REVOIR SA COPIE

Lire en page 3



POUR UNE PAIX ET UNE RÉCONCILIATION ENTRE TOUS LES MALIENS

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU RÉAFFIRME LA « CENTRALITÉ » DE L'ACCORD D'ALGER

Lire en page 3



LE MINISTÈRE DU COMMERCE MET EN GARDE LES COMMERÇANTS « NÉCESSITÉ DE RESPECTER LE PRIX DE LA VIANDE IMPORTÉE À 1 200 DINARS »

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a donné des instructions fermes concernant la préparation du mois sacré du Ramadhan 2024, et l'établissement d'une feuille de route pour le secteur.

Lors d'une réunion consacrée à l'évaluation des performances des cadres du secteur, Zitouni a insisté sur le renforcement des efforts pour assurer la disponibilité des différents produits de consommation. Dans ce contexte, le premier responsable du secteur du commerce a mis l'ac-



cent sur le suivi strict sur le terrain du processus de distribution de la viande importée, et le respect du prix fixé par l'Etat à 1 200 DA, en contrôlant le parcours, les structures et le prix de la viande importée chez le boucher.

POUR L'HISTOIRE L'EXTRAORDINAIRE AVEU DE BEN GOURION À PROPOS DE LA COLONISATION DE LA PALESTINE ET DES ARABES

En 1976, dans « Le Paradoxe juif »*, Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, rend compte d'une conversation avec David Ben Gourion, fondateur de l'Etat d'Israël. Extrait : « Je ne comprends pas ton optimisme », me déclara Ben Gourion. « Pourquoi les Arabes feraient-ils la paix? Si j'étais, moi, un leader arabe, jamais je ne signerais avec Israël. C'est normal : nous avons pris leur pays. Certes, Dieu nous l'a promis, mais en quoi cela peut-il les intéresser? Notre Dieu n'est pas le leur. Nous sommes originaires d'Israël, c'est vrai, mais il y a de cela deux

mille ans : en quoi cela les concerne-t-il? Il y a eu l'antisémitisme, les nazis, Hitler, Auschwitz, mais était-ce leur faute? Ils ne voient qu'une chose : nous sommes venus et nous avons volé leur pays. Pourquoi l'accepteraient-ils? Ils oublieront peut-être dans une ou deux générations, mais, pour l'instant, il n'y a aucune chance. Alors, c'est simple : nous devons rester forts, avoir une armée puissante. Toute la politique est là. Autrement, les Arabes nous détruiront. » J'étais bouleversé par ce pessimisme, mais il poursuivit : « J'aurai bientôt soixante-dix ans. Eh bien, Nahum,

me demanderais-tu si je mourrai et si je serai enterré dans un État juif que je te répondrais oui : dans dix ans, dans quinze ans, je crois qu'il y aura encore un État juif. Mais si tu me demandes si mon fils Amos, qui aura cinquante ans à la fin de l'année, a des chances de mourir et d'être enterré dans un Etat juif, je te répondrais : cinquante pour cent. » Mais enfin, l'interrompis-je, comment peux-tu dormir avec l'idée d'une telle perspective tout en étant Premier ministre d'Israël? « Qui te dit que je dors? » répondit-il simplement.

*« Le paradoxe juif » (Stock, Paris - 1976)

MASCARA QUATRE PERSONNES MEURENT DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Quatre personnes ont péri hier, à la suite d'un accident de la route qui s'est produit au niveau du chemin communal n°10 à Macta Douz, dans la wilaya de Mascara. Selon un communiqué de la direction locale de la Protection civile, ses éléments sont intervenus à 8h du matin après le dérapage et le renversement d'un véhicule de tourisme. Deux hommes et deux femmes, âgés entre 20 et 42 ans, ont perdu la vie. Leurs dépouilles ont été transportées à la morgue.

DÉCÈS DE LA MOUDJAHIDA CHAÂBANE FATMA À L'ÂGE DE 83 ANS

La moudjahida Chaâbane Fatma est décédée à l'âge de 83 ans, samedi, selon un communiqué du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Née en 1941 à Tizi Ouzou, la défunte a rejoint l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) en 1959. Elle était la sœur du moudjahid Chaâbane Ahmed, officier de l'Armée de libération nationale (ALN), et la veuve du moudjahid Kacimi Bachir, membre de la Fédération de France du FLN.

LE MALI SE DOTE DE BAYRAKTAR TURCS

Le Mali continue de se doter en UCAV auprès de la Turquie. C'est ainsi que jeudi 4 janvier 2024, les Forces Armées Maliennes ont pris livraison de cinq avions sans pilote Bayraktar TB.2. L'armement standard de ces engins est composé de munitions de facture turque. Les Bayraktar ont déjà fait leurs preuves dans plusieurs guerres, notamment en Ukraine et en Libye et permis de prendre par surprise les colonnes des armées de terre.

RELIZANE : POURQUOI LE DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE A-T-IL ÉTÉ LIMOGÉ ?

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a mis fin aux fonctions du directeur local de l'Éducation de la wilaya de Relizane, Moussa Fergani. Ce dernier a été nommé il y a quelques mois. Selon des informations recueillies par Ennahar, ce limogeage pourrait être en lien avec celui de trois responsables locaux du secteur dépendant de la circonscription de

Zemmoura. Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le wali de Relizane et plusieurs autres responsables locaux ont été limogés, fin novembre, pour inexécution des instructions du président de la République et la découverte de « rapports mensongers » concernant les programmes de développement de la wilaya de Relizane.

« YEDIOTH AHRONOTH » CONFIRME UN « VOL SYSTÉMATIQUE DE L'ARGENT DES HABITANTS DE GHAZA

L'armée israélienne a pillé 25 millions de dollars en argent et en objets en or. Le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza a déclaré, hier, que, depuis le 7 octobre, l'armée israélienne a pillé de l'argent et des objets en or dans la Bande de Ghaza, pour un montant d'environ 25 millions de dollars. Il a affirmé avoir noté "des dizaines de témoignages de résidents de la Bande de Ghaza concernant le vol par l'armée d'occupation israélienne, au cours des 92 derniers jours, de sommes d'argent, de l'or et des objets de valeur estimés à 90 millions de shekels (24,5 millions de dollars)." "Les vols ont eu lieu sous diverses formes, la première étant aux points de contrôle, comme la rue Salah al-Dine, où ils ont dépouillé des habitants déplacés du nord de la

Bande de Ghaza vers le sud, de leurs sacs contenant leurs biens de valeur tels que de l'argent, de l'or et des objets de valeur", a déclaré le Bureau. Et d'ajouter qu'une autre méthode consiste à "cambrioler des maisons dont les habitants ont été sommés d'évacuer, où ils (les soldats israéliens) ont pris des photos et des vidéos-souvenirs de leur crime, dont certaines ont été publiées sur leurs comptes de médias sociaux, comme cela s'est produit dans la ville de Beit Lahia, dans le nord de la Bande de Ghaza". Le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza souligne que les journaux israéliens ont rapporté ces faits, le Yedioth Ahronoth les décrivant comme un "vol systématique de l'argent des habitants de Ghaza".

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LE PROJET DE LOI RELATIF AU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EXAMINÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

Le président Tebboune demande au gouvernement de revoir sa copie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi relatif au partenariat public-privé et à des exposés, notamment sur le projet de réalisation d'une nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud et sur le dispositif de l'auto-entrepreneuriat.

La principale décision prise a été le report du projet de loi portant partenariat entre les secteurs public et privé ; en effet, le Président de la République a ordonné le report du projet de loi, dans le but d'approfondir l'étude et de la faire mûrir. Concernant le projet d'achèvement d'une nouvelle station de raffinage du pétrole à Hassi Messaoud, le Président a souligné l'importance économique du projet, appelant à accélérer son achèvement, à commencer son exploitation, à renforcer la production nationale d'essence et de diesel et à progresser vers leur exportation. Le Président a souligné qu'au cours des quatre dernières années, l'Algérie a mis fin à l'ère de l'importation de tous types d'essence, y compris le kérosène, cap que le secteur de l'énergie doit poursuivre. Concernant la disponibilité des produits de large consumma-



tion, Tebboune a souligné l'importance capitale d'une surveillance continue des marchés, compte tenu de l'importance que l'État attache au contrôle et à la connaissance des taux de disponibilité des produits de grande consommation, selon une vision proactive qui fera échec aux spéculateurs avec la force de la loi. Le chef de l'Etat a également chargé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural d'accorder une grande importance au contrôle sanitaire des matières importées, en créant des laboratoires d'analyses dans les ports et aéroports, qui seront chargés de veiller au respect des normes sanitaires lors de l'importation de viande et de denrées alimentaires.

POUR LA CRÉATION DE L'AGENCE LIÉE AU TRAVAIL INDÉPENDANT :

Le Président de la République a apprécié l'évolution de l'État vers

la création d'espaces créateurs de travail et de richesse, considérant l'auto-entrepreneuriat comme une valeur ajoutée pour les jeunes porteurs de projets, ainsi que pour les énergies créatives. Le Président a également souligné la nécessité d'éviter tout chevauchement entre les professions entrepreneuriales et certaines professions artisanales indépendantes, afin qu'elles ne soient pas affectées, car ce système vise à encadrer un large éventail d'activités, notamment les services aux entreprises, les services de conseil et la formation, à condition que les auto-entrepreneurs bénéficient d'un régime fiscal préférentiel, en vertu de la loi de finances 2024. Le statut d'auto-entrepreneur permettra aux jeunes de bénéficier d'une dispense de l'obligation de s'inscrire au registre du commerce comme procédure administrative simplifiée pour l'établissement et la gestion de leur

activité, et se contenteront de tenir leurs comptes à travers un registre numéroté et marqué. Le nouveau dispositif offre aux bénéficiaires du statut d'auto-entrepreneur une couverture et une sécurité sociale. Il est nécessaire que l'agence d'emploi indépendante bénéficie d'une campagne médiatique pour présenter ses privilèges, dans le but de rassembler les jeunes et les projets. Au chapitre des Orientations générales, le Président Tebboune a ordonné au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'étudier la situation des étudiants palestiniens en Algérie, afin de les prendre en charge immédiatement, suite à l'interruption des communications entre eux et leurs familles dans les territoires palestiniens occupés. Il a également ordonné au ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique de superviser la récupération de la propriété industrielle à proximité du complexe El-Hadjar, à Annaba, et d'investir, selon la formule d'un préférentiel qui pourra être transformée en concession, après l'achèvement de la mise en œuvre du projet d'investissement, selon un cahier des charges. Cette décision intervient dans le but de renforcer la transparence dans le traitement des demandes d'acquisition.

I.Med

POUR UNE PAIX ET UNE RÉCONCILIATION ENTRE TOUS LES MALIENS

Le Conseil de sécurité de l'ONU réaffirme la « centralité » de l'accord d'Alger

Même si la « bande à Goïta » par dépit ou par calcul a émis le souhait de procéder à un aménagement politique concernant les tractations avec les chefs de la rébellion du Nord-Mali, il s'agit là d'une annonce qui n'est ni réaliste ni réalisable, car pour le moment, concrètement et matériellement, le Plan de paix d'Alger de 2015 demeure la seule et unique feuille de route qui fait consensus. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, l'a encore réaffirmé : le Plan de paix paraphé par les belligérants au Mali en 2015 constitue toujours une plateforme juste pour aller vers une paix entre tous les Maliens. Et c'est dans cette logique que le Conseil

de sécurité de l'ONU a rendu public, samedi, un communiqué de presse dans lequel ses membres ont réaffirmé le caractère central de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015, issu du processus d'Alger. La même source a ajouté qu'à l'occasion de la clôture de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), les membres du Conseil de sécurité ont indiqué avoir « pris note de la clôture de la (mission), le 31 décembre 2023, après dix ans de présence, conformément à la résolution 2690 (2023), suite à la demande du gouvernement de la Transition au Mali ». Ils ont salué, à cet égard,

« les efforts significatifs déployés par les dirigeants et le personnel de la MINUSMA depuis 2013 pour mettre en œuvre le mandat de la mission dans des circonstances très difficiles, et ont rendu hommage au peuple malien pour sa résilience et ses efforts dans ce contexte ». Les membres du Conseil ont, en outre, mis l'accent sur le caractère central de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015, issu du processus d'Alger, exhortant « toutes les parties signataires à reprendre le dialogue et à s'engager dans la mise en œuvre de l'accord pour garantir la paix et la stabilité au Mali ».

I.M.Amine

COMMUNIQUÉ DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT AMÉRICAIN SUR LA LIBERTÉ DE CULTE EN ALGÉRIE :

Ahmed Attaf exprime ses profonds regrets

Dans un communiqué rendu public, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a exprimé ses « profonds regrets » concernant les informations « erronées » et « inexactes » sur la liberté de culte en Algérie. « Dans un entretien téléphonique avec son homologue américain, Antony Blinken, Attaf a souligné que le communiqué du Secrétariat d'Etat américain avait omis

les efforts consentis par l'Algérie en vue de consacrer le principe de liberté de culte et de pratique religieuse, un principe garanti par la Constitution algérienne de manière claire et sans équivoque ». Le ministre a, également, évoqué « le dialogue engagé par notre pays avec les Etats-Unis à cet égard, et l'expression, à plusieurs reprises, de sa disponibilité à recevoir

l'ambassadeur itinérant américain pour la liberté de religion dans le monde, en vue de mettre la lumière sur les faits, outre l'engagement effectif de l'Algérie à préserver le principe de liberté de culte conformément à ses obligations internationales y afférentes ».

I.M./avec Agence presse service

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-ALLEMANDE

SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE DIRECTEUR POLITIQUE AU MINISTÈRE ALLEMAND DE LA DÉFENSE

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale, a reçu, hier, Jasper Wieck, directeur politique au ministère fédéral allemand de la Défense et conseiller à la politique étrangère et de sécurité auprès du ministre de la Défense, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau.

Lors de cette rencontre, les deux par-

ties ont passé en revue « les perspectives de la coopération militaire bilatérale et les moyens de développer et de consolider la coordination pour les questions d'intérêt commun ». Les deux parties ont également évoqué « les défis sécuritaires prévalant dans le monde, particulièrement dans le bassin méditerranéen et sur le continent africain » et échangé « les points de vue sur les questions d'ac-

tualité », relève le communiqué. Après son allocution de bienvenue, le Général d'Armée a insisté sur « la volonté des deux pays à consolider davantage les liens de coopération bilatérale et la hisser à la hauteur de la qualité des relations » entre l'Algérie et la Fédération d'Allemagne : « A ce titre, nous sommes totalement convaincus que notre rencontre, aujourd'hui, sera fructueuse

et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines de la sécurité et de la défense », a-t-il indiqué. Le Général d'Armée a, en outre, réitéré « la volonté de l'ANP à consolider la coopération militaire avec le partenaire allemand et à l'inscrire dans une nouvelle dynamique à même de concrétiser les objectifs tracés par les deux parties ».

I.Med/Agence

JOHSUA HARRIS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN DES AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT, À SABRI BOUKADOUM :

« IMPATIENT DE TRAVAILLER ÉTROITEMENT SUR NOS OBJECTIFS BILATÉRAUX ET RÉGIONAUX »

Le nouvel ambassadeur algérien aux États-Unis, Sabri Boukadoum, entame l'année 2024 avec des rencontres au sommet, avec, notamment, après sa prise de fonctions, puis une rencontre de présentation le 26 décembre, avec des membres de la représentation diplomatique algérienne, une importante rencontre le jeudi 4 janvier, avec Johsua Harris, secrétaire d'Etat adjoint au Bureau des affaires du Proche-Orient du département d'Etat américain, chargé de l'Algérie, de l'Égypte, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie. La rencontre a été annoncée sur le réseau social X (ex-Twitter) par le Bureau des affaires du Proche-Orient.

« Honoré de vous rencontrer et impatient de travailler étroitement sur nos objectifs bilatéraux et régionaux communs », a souligné le diplomate américain.

En réponse à cette publication, l'ambassade algérienne aux États-Unis s'est réjouie que « la réunion a été l'occasion de réaffirmer l'importance de renforcer les relations bilatérales et de discuter de plusieurs questions régionales d'intérêt commun ».

Avant cette rencontre, Harris avait effectué une tournée dans la région en septembre, visitant les camps de Tindouf, Alger et Rabat. Le diplomate est ensuite revenu en décembre dans la région où il a eu des entretiens avec les ministres des Affaires étrangères du Maroc et de l'Algérie. Ces visites traduisaient la volonté des États-Unis à jouer un rôle plus actif dans la résolution du conflit du Sahara occidental. Dans un communiqué rendu public sur le compte X de l'ambassade des États-Unis à Rabat à la veille de sa visite au Maroc (17 et 18 décembre), le Département d'Etat a précisé que Washington, à travers les instances onusiennes, cherchait « à parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable pour le Sahara occidental ». La même source insistait alors « qu'une solution politique négociée doit être trouvée sans plus tarder ». Il est tout à fait heureux de constater que la Maison-Blanche version Biden n'adopte pas les mêmes démarches politiques que celles de Trump.

I.M.A.

DÉPLACEMENTS FORCÉS DES GHAZAOUIS

L'autre crime de guerre ignoré par la communauté internationale

Depuis le déclenchement du « Déluge Al-Aqsa », l'entité sioniste n'a fait que tuer des civils, démolir des infrastructures civiles et provoquer des exodes massifs. Des objectifs militaires qu'elle s'est assignés, elle n'en a atteint presque aucun, si ce n'est de détruire quelques tunnels utilisés par la résistance et assassiner lâchement des responsables du Hamas.

Dans une déclaration sur son compte X, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a annoncé qu'environ 90 % de la population de la bande de Gaza avait été déplacée durant ces trois mois de guerre opposant l'entité sioniste à la résistance palestinienne. Elle précise dans cette déclaration que pas moins d'un million et demi de Gazaouis sont actuellement hébergés dans des installations qu'elle gère elle-même et que des centaines de milliers d'autres occupent le voisinage de ces installations. Avertissant sur les conséquences de l'urgence sanitaire et de la famine qui règne à Gaza et dans les camps des réfugiés, l'organisation a insisté sur l'urgence de mettre fin au déplacement et au transfert forcé des habitants de Gaza par la conclusion d'un cessez-le-feu immédiat. Evacués de force vers le sud de l'enclave, les cohortes et les convois de personnes qui prennent, ces jours-ci, les routes sous la menace sioniste rappellent à tous les égards les épisodes encore vifs de la Nakba de 1948 et de la Naksa de 1967. Même drame, même injustice, mêmes acteurs ! Ce samedi encore, des convois de per-



sonnes déplacées continuent à affluer dans la ville de Rafah, située à l'extrême sud de l'enclave, près de la frontière égyptienne. Compte tenu de la grande concentration de Gazaouis déplacés dans cette zone exiguë, dénuée d'infrastructures et de moyens, la situation humanitaire y est des plus lamentables. Famine, maladie... la vie dans ces camps d'hébergement est insoutenable ! Même si plusieurs pays ont dénoncé ces déplacements forcés des Palestiniens hors de Gaza, considérés par le Statut de la Cour pénale internationale comme un

crime de guerre, l'entité sioniste n'en fait qu'à sa tête. Poursuivant sa guerre dévastatrice contre l'enclave, elle veut à tout prix la vider de ses habitants sous de fallacieux prétextes d'impératifs militaires. A-t-on exigé des Ukrainiens d'évacuer leurs maisons, leurs quartiers dans leur guerre contre la Russie ? Bien sûr que non ! Des présidents de pays de la « bien-pensance » se sont même insurgés contre les coupures d'électricité dans les villes ukrainiennes, qualifiant ces coupures de crimes de guerre. Les Palestiniens constituent-

ils donc, un peuple à part qui fait exception dans le droit international humanitaire ? A en juger par les positions qui dominent dans ce conflit avec leur géométrie variable, on ne peut répondre que par l'affirmative ! Depuis le déclenchement du « Déluge Al-Aqsa », l'entité sioniste n'a fait que tuer des civils, démolir des infrastructures civiles et provoquer des exodes massifs. Des objectifs militaires qu'elle s'est assignés, elle n'en a atteint presque aucun, si ce n'est de détruire quelques tunnels utilisés par la résistance et assassiner lâche-

ment des responsables du Hamas. Malgré cela, la communauté internationale est restée frileuse et n'est pas parvenue à imposer un arrêt des hostilités et à engager un processus sérieux pour le dénouement du conflit. En tout cas, les massacres sionistes et l'exode des Gazaouis, outre de ne servir que très peu les objectifs militaires sionistes, dévoilent la nature inhumaine de cette entité devant la communauté internationale qui commence peu à peu à lui retirer son soutien inconditionnel.

Boualem B.

LE BILAN DES MARTYRS PALESTINIENS S'ÉLÈVE À 22 835

Le bilan des Palestiniens tombés en martyrs suite aux frappes continues menées par les forces sionistes à Gaza depuis octobre de l'année 2023, est passé à 22.835, a annoncé hier le ministère palestinien de la Santé dans un nouveau bilan provisoire. Parmi eux, 113 sont tombés en martyrs au cours des dernières 24 heures, a précisé le ministère, qui a aussi fait état de 58.416 blessés dans l'enclave palestinienne durant les trois mois de frappes menées par les forces d'occupation contre les Palestiniens. Le ministère a précédemment indiqué que 85% de la population de Gaza (environ 1,93 million de civils) avaient été déplacés de force par les sionistes durant la même période, alors que près de 1,2 million de déplacés internes ont été enregistrés dans 154 installations des agences onusiennes à travers l'enclave palestinienne.

PLUSIEURS ONG LE METTENT EN EXERGUE

A Gaza, la guerre la plus meurtrière de l'histoire récente pour les journalistes

Le nombre de journalistes tombés en martyrs suite à l'agression sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre était passé à 107, suite à la mort du journaliste Akram Al-Shafi'i, qui a succombé à ses blessures, indiquent les autorités palestiniennes. Le bureau des médias à Gaza a déclaré dans un communiqué :

« Le nombre de journalistes martyrs s'est élevé à 107 depuis le début de la guerre génocidaire contre Gaza, après la mort du journaliste Akram Al-Shafi'i ». La Fédération internationale des journalistes (FIJ), qui, depuis le début des années 90, tient le compte des journalistes tués dans l'exercice de leur mission, a publié début décembre dernier un rapport avec les mêmes conclusions : « La guerre à Gaza a déjà fait beaucoup plus de morts parmi les professionnels des médias que n'importe quel autre conflit. » Les deux rapports dénombrent « au moins 64 journalistes et professionnels des médias confirmés morts », pour la plupart palestiniens, presque tous tués dans des bombardements à Gaza. Le CPJ compte également quatre journalistes israéliens tués dans les attaques menées par des groupes armés palestiniens le 7 octobre,

ainsi que trois journalistes libanais tués par les forces israéliennes à la frontière du Liban avec Israël. Des chiffres bien plus alarmistes que le dernier rapport de Reporters sans frontières (RSF) qui dénombre « seulement » 17 journalistes ayant perdu la vie en faisant leur métier à Gaza. Cette disparité entre les chiffres de Reporters sans frontières et ceux de la FIJ et du CPJ s'explique par le fait que RSF ne compte que les journalistes encartés et tués dans l'exercice de leurs fonctions, et non tous les professionnels des médias, qui ont par exemple perdu la vie dans les bombardements de leur maison. Le CPJ fait également état de 13 journalistes blessés, 19 autres arrêtés et trois portés disparus. Il reporte également de multiples agressions, menaces, cyberattaques, censure et meurtres de membres de la famille de journalistes. Plusieurs témoignages et vidéos viennent documenter ces données. La dernière en date, rapidement devenue virale, montre un journaliste de l'agence de presse officielle turque Anadolu passé à tabac alors qu'il tentait de travailler à Jérusalem-Est occupée. La scène, retransmise en direct par la chaîne CNN Turk, montre le photjournaliste Mustafa al-Kharouf et le reporter indé-

pendant Faiz Abu Rmeleh être interpellés et frappés par plusieurs membres des forces de sécurité israéliennes en patrouille. Pendant cette agression filmée, un membre des forces de l'ordre israéliennes menace d'arrêter les deux journalistes, qui se sont identifiés en montrant leur carte de presse. Un soldat israélien semble vouloir tirer sur le journaliste avec son fusil d'assaut, mais utilise finalement son arme pour le frapper au visage. Mustafa Al-Kharouf est ensuite jeté à terre avant d'être roué de coups de pied, au torse et à la tête. L'agression du photographe d'Anadolu a été condamnée par le porte-parole de la Commission européenne, Peter Stano. Les forces de l'ordre israéliennes impliquées ont été suspendues jusqu'à ce que les détails de l'incident fassent l'objet d'une enquête, selon les informations de RSF. Pour Jonathan Dagher, responsable du bureau Moyen-Orient de RSF, « le fait que ces policiers aient attaqué des reporters avec une telle brutalité, devant des caméras et des témoins, en dit long sur les violences structurelles commises par les forces israéliennes envers les reporters palestiniens ». Il y a quelques semaines, un cameraman de la chaîne qatarie Al Jazeera a été tué par une

attaque de drone israélien dans le sud de la bande de Gaza. Samer Abou Daqa faisait un reportage dans une école de Khan Younés, lorsqu'il a été touché. Grièvement blessé, il est resté pendant des heures sur les lieux de la frappe car, d'après Al Jazeera, « les forces israéliennes ont empêché les ambulances » d'y parvenir. L'armée israélienne a affirmé de son côté avoir approuvé une voie d'accès pour une ambulance palestinienne, mais que celle-ci avait choisi de prendre un autre chemin et s'était retrouvée bloquée. Elle a assuré par ailleurs qu'elle ne ciblait « jamais délibérément les journalistes » et prenait « toutes les mesures opérationnelles possibles pour protéger civils et journalistes ». Pour le correspondant d'Al Jazeera à Gaza, Wael Dahdouh, blessé au bras dans la frappe ayant tué son collègue Samer Abou Daqa, « l'occupation [israélienne] ne veut pas de la presse, elle nous a délibérément ciblés ». « Il n'y avait que l'équipe d'Al Jazeera et la Défense civile dans le secteur », a-t-il affirmé samedi 16 décembre auprès de l'AFP, alors qu'il assistait aux funérailles de son collègue, quelques semaines après avoir perdu son épouse et deux de ses enfants dans un bombardement.

Y.B./Agences

DÉVELOPPEMENT GÉOPOLITIQUE AU MOYEN-ORIENT

Le démantèlement des frontières de Sykes-Picot est-il en cours ?

La position du Président Américain Biden vis à vis de la guerre à Gaza nous indique que sommes bel et bien dans le prolongement du discours du Caire du Président Obama à l'issue de son investiture à la Présidence des Etats Unis et qui est en fait l'ancrage à la politique du Président Bush pour ce qui est du projet de démentiellement géostratégique du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord dénommé également le « Grand Moyen Orient » qui date depuis 2003 et qui a commencé par la deuxième guerre du Golfe.

Selon ma lecture que j'avais partagée en mai 2011 dans les colonnes de plusieurs médias nationaux trois étapes de cette feuille de route globale sont déclinées. Il s'agit de:

- Phase de démantèlement du panarabisme
- Phase de fragilisation et fragmentation des Etats pivots
- Phase de mise en œuvre de gouvernances dite d'inclusion.

Si mon décryptage de la vision des puissances de l'alliance atlantique est correct, la stratégie adoptée serait qu'à terme nous assisterions au démentiellement des frontières de Sykes-Picot dans la région MENA. Certaines parties géographiques seraient conglomérées pour former de nouveaux micro-Etats. De plus, une harmonisation des standards de gouvernance avec un «formatage» de la structure mentale des dirigeants nouveaux qui adopteront une même ligne de conduite. Dans certains cercles d'influence mondiaux, on parle de gouvernants «Generation 11» référence faite à l'année 2011. Dans ce conflit de forte intensité dans la bande de Gaza, l'exclusion et l'extermination humaine est l'arme sournoise utilisée par les dirigeants israéliens. Elle consiste à s'appuyer sur la doctrine « Malthus » qui est une doctrine politique prônant la restriction démographique.

Cette doctrine est hostile à l'accroissement de la population d'un territoire ou d'un Etat et préconise la restriction sous quelque forme que ce soit devant la vie et le développement. Par conséquent, la population devient une cible de crises d'intensité variable. La guerre menée par l'entité sioniste au delà de l'élimination des populations consiste également à les déplacer, à les déposer dans des contrées lointaines et à les exclure. Cette exclusion passe par la pauvreté, la famine et l'Handicap de guerre. Dans cette guerre, c'est la Doctrine « Dahiya » qui est pratiquée. C'est une doctrine militaire formulée par le général israélien Gadi Eizenkot qui se rapporte au contexte de guerre asymétrique en milieu urbain, et prône un usage de la force disproportionné au cours de représailles contre des zones civiles servant de base à des attaques, dans un but de dissuasion. Il s'agit, en dépit du principe de base du droit de la guerre, de ne plus faire de distinction entre cibles civiles et militaires. Cette doctrine porte le nom de Dahiya Janoubyeh, un quartier chiite d'habitations de Beyrouth qui abritait un bastion du Hezbollah avant d'être rasé par l'avia-



tion israélienne au cours du conflit israélo-libanais de 2006. La première formulation publique de cette doctrine eut lieu en octobre 2008, dans une interview à l'agence Reuters au cours de laquelle le général Eizenkot déclare : « Ce qui est arrivé au quartier Dahieh de Beyrouth en 2006 arrivera à tous les villages qui servent de base à des tirs contre Israël [...] Nous ferons un usage de la force disproportionné sur ces zones et y causerons de grands dommages et destructions. [...] de notre point de vue il ne s'agit pas de villages civils, mais de bases militaires. [...] Il ne s'agit pas d'une recommandation, mais d'un plan, et il a été approuvé. [...] S'en prendre à la population est le seul moyen de retenir Nasrallah [...] »

DES PUISSANCES RÉGIONALES SOUVENT EN COMPÉTITION

Par extension et sur un autre front, au nord du Moyen-Orient, les relations entre la Turquie et l'Iran se détériorent en raison de la question frontalière entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Les Iraniens estiment que le gazoduc que la Turquie veut construire avec l'Azerbaïdjan et qui traversera leurs frontières est inacceptable. La Turquie estime que les Turcs et les Azéris (qui ont des origines communes et parlent turc) forment une seule nation mais dans deux Etats, l'Iran ne peut donc pas les séparer. De plus, la relation entre l'Azerbaïdjan et Israël s'étant fortement consolidée durant la période de la pandémie du Covid-19. Tout cela est l'ingrédient qui pourrait déclencher ce qui est dénommé par les observateurs avertis de « la grande explosion du Moyen-Orient. »

Dans ce contexte global de turbulences multiformes, les offensives militaires non-stop de l'entité sioniste d'Israël est en train de faire bouger les positions et les postures du « Front de Résistance » : Hashd al-Shaabi en Irak, Hezbollah au Liban, les Houthis au Yémen et toutes les milices chiites en Syrie. Dans le cas où ces milices entrent en guerre, l'Irak sera certainement entraîné dans la guerre et la stabilité précaire et temporaire qui existe volera en éclats et les Etats Unis d'Amérique dont la force maritime en Méditerranée orientale est en alerte maximum serait contrainte d'agir en tenant compte, sans nul doute, de la course à la Maison Blanche.

Plus de Vingt ans après, l'onde de choc des attentats du 11 septembre 2001, continue de provoquer des secousses. L'opération menée par Washington contre l'Irak au nom de la guerre contre le terrorisme alors que les preuves du soutien de Bagdad à Al-Qaïda n'ont jamais été présentées a profondément déstabilisé le Moyen-Orient. Le démantèlement de l'armée irakienne et la dissolution du parti Baath au lendemain de l'invasion américaine ont favorisé l'émergence de mouvements extrémistes à l'image de l'organisation Etat Islamique au Levant. Les administrations américaines successives ont depuis tiré les enseignements de l'échec de cette intervention en décidant de ne plus s'impliquer directement dans les affaires de la région - le départ d'Afghanistan des troupes américaines étant le dernier exemple. La politique de Washington était passée d'une stratégie s'appuyant sur les deux puissances régionales que sont l'Iran et l'Arabie Saoudite à

celle, à partir de 1993, du « dual containment » vis-à-vis de l'Irak et de l'Iran, considérés par le Président Clinton comme des Etats voyous (rogue states). Après les attentats du 11 septembre, l'administration Bush entend briser ce qu'il considère comme « l'Axe du mal » en commençant par l'Irak, et envisage ensuite de poursuivre en Syrie, en Libye et, pourquoi pas, en Iran. Ce projet s'inscrivait dans le cadre du « Greater Middle East Initiative (Initiative du Grand Moyen Orient) », qui visait à faire tomber les élites gouvernantes considérées comme autoritaires en s'appuyant pour cela sur la société civile. Mais ce projet de « démocratisation » ne s'est pas concrétisé et a conduit, en Irak, à la mise en place d'un système confessionnel qui porte les racines mêmes de l'instabilité et de l'échec et qui a vu l'émergence d'un Etat-milicien soumis à des influences étrangères intenses.

Aujourd'hui, le Moyen-Orient connaît comme jamais auparavant autant de crises simultanément. Plusieurs guerres sont en cours, les milices se multiplient, affaiblissant un peu plus le rôle de l'Etat, certaines se comportant comme des quasi-Etats (Hezbollah libanais, Houthis yéménites par exemple) ou étant dans l'Etat (cas de l'Irak, où 6.000 miliciens sont installés dans la zone verte et où la milice Hachd el-chaabi fait partie de l'appareil sécuritaire officiel). Sur le plan géopolitique, la situation a fortement évolué avec l'affirmation des puissances régionales, souvent en compétition les unes avec les autres. Les pays du Golfe, avec à leur tête l'Arabie Saoudite du souverain Mohamed ben Salman, entendent jouer un rôle de

premier plan, en particulier dans la lutte contre l'influence de l'Iran au Moyen-Orient.

CONVULSIONS ET MOUVEMENTS DES PLAQUES TECTONIQUES GÉOPOLITIQUES

Celle-ci ne cesse d'inquiéter ses voisins arabes en raison des actions menées en Syrie, au Yémen, en Irak et au Liban. L'Arabie Saoudite se sent particulièrement vulnérable car en dépit des centaines de milliards de dollars d'armement achetés aux Etats-Unis et d'une asymétrie militaire conventionnelle avec l'Iran, le régime de Téhéran menace la monarchie.

Mais les pays du Golfe sont affaiblis par les rivalités internes : l'axe formé de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis (EAU), et auquel l'Égypte est associée, est actif sur plusieurs terrains et se retrouve en confrontation avec celui constitué du Qatar et de la Turquie. La récente normalisation des relations des EAU et de Bahreïn avec Israël dans le cadre de l'accord Abraham 1, vise à remettre en question la centralité de la question palestinienne et a brisé le consensus au sein des pays arabes. Enfin, le rôle de la Turquie est également significatif, car Ankara est engagée aussi bien en Syrie, en Libye, dans le Caucase qu'en Méditerranée orientale, et elle se tourne vers l'axe Moscou/Pékin/Téhéran avec un joker clé qu'est celui d'être membre de l'OTAN. En somme, toutes ces convulsions et mouvements des plaques tectoniques géopolitiques démontrent des changements de paradigme : les puissances régionales traditionnelles (Irak, Syrie et Égypte) sont marginalisées, de nouvelles émergent (Arabie Saoudite et EAU d'un côté, Qatar de l'autre) alors que la défiance vis-à-vis de Washington augmente. De plus les divergences entre les pays de la région n'ont pas permis la mise en place d'un système de sécurité régionale, bien au contraire. Le chaos provoqué par les attentats du 11 septembre et l'intervention américaine qui s'en est suivie n'ont pas fini de provoquer des répliques.

Le changement des rapports de force au Moyen-Orient a créé de nouveaux enjeux sécuritaires porteurs d'aspects politique, militaire, économique et social. Le Moyen-Orient est confronté, d'une part, à une forme inédite de lutte d'influence entre les puissances régionales, notamment, l'Arabie Saoudite, l'Iran et la Turquie et, d'autre part, aux activités des acteurs non-étatiques impliqués dans la guerre en Syrie et en Irak. Ce nouveau rapport de force a engendré incontestablement un dilemme de sécurité.

Par Dr Arslan Chikhaoui, Expert en Géopolitique

LOI DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE DIX DÉCRETS D'APPLICATION AU NIVEAU DU SG DU GOUVERNEMENT

Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au niveau du secrétariat général du gouvernement, a indiqué hier, un responsable au ministère des Finances. Il s'agit de dix décrets qui seront suivis d'arrêtés et d'instructions devant compléter le dispositif de comptabilité publique, selon le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Sebaa, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Ces textes d'application, en cours de traitement, devront être publiés durant l'année 2024, a-t-il souligné. Le premier responsable du Trésor a souligné la mise en place en cours d'un système d'information intégré permettant une application "entière et correcte" du nouveau mode de comptabilité publique, et ce, de manière "instantanée". Ce système est en adéquation, a-t-il dit, "avec le nouveau mode budgétaire reposant sur la notion de transparence et de performance en matière de dépenses budgétaires". Pour la dette publique du pays, le même responsable a fait savoir qu'elle est quasi exclusivement interne représentant 47% du PIB, tout en notant que les normes internationales sont entre 60-65% du PIB. Quant à la possibilité d'effacement de dettes, le directeur général du Trésor a indiqué que cette idée n'est pas évoquée actuellement. "Il n'est pas question d'effacement de la dette interne pour le moment. Mais nous étudions toujours les conditions de remboursement de la dette à l'égard de débiteurs ayant des difficultés financières dans le cadre du rééchelonnement des délais de remboursement", dira-t-il.

R.E.

ÉTATS-UNIS

LA DETTE NATIONALE DÉPASSE POUR LA PREMIÈRE FOIS LES 34 000 MILLIARDS DE DOLLARS

Le département du Trésor américain a déclaré que la dette nationale dépassait pour la première fois les 34 000 milliards de dollars, alors que l'important déficit annuel du budget fédéral persistait. Cette nouvelle hausse intervient près de trois mois après que la dette a atteint pour la première fois 33 000 milliards de dollars, et à un moment où les législateurs se préparent à des confrontations budgétaires sur les niveaux de dépenses pour la nouvelle année. Le coût des emprunts publics a augmenté en raison de la campagne de la Réserve fédérale visant à augmenter les taux d'intérêt, les dépenses sont restées supérieures aux niveaux d'avant la pandémie et les recettes fiscales ont chuté l'année dernière, ce qui a aggravé les perspectives budgétaires du pays. La dette totale de 34 000 milliards de dollars enregistrée à la fin de la semaine dernière représente une augmentation de plus de 2 000 milliards de dollars par rapport aux 31 400 milliards de dollars de dette détenue au début de l'année dernière. Cependant, les économistes sont fortement divisés sur le danger que représente la dette fédérale, certains analystes affirmant qu'elle constitue une menace pour la santé financière globale du pays, tandis que d'autres soutiennent que le gouvernement fédéral a une grande capacité d'emprunt sans risquer une crise économique. L'économie a connu une croissance rapide au cours des derniers trimestres, ce qui rend l'augmentation de la dette moins significative, car l'argent emprunté représente une part plus faible de la production économique du pays.

R.E.

LE LANCEMENT DE LA DEUXIÈME PHASE PRÉVU LE 14 JANVIER

Le ministre du Commerce recense les entreprises productives sur le territoire national

La deuxième phase du recensement économique des entreprises productives sera lancée le 14 janvier et s'étalera jusqu'à la fin du premier semestre 2024, selon le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

L'annonce a été faite, samedi dernier, lors d'une réunion nationale d'évaluation des cadres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, présidée par le ministre du secteur et consacrée à "l'évaluation des performances des cadres des services extérieurs et centraux, ainsi qu'aux préparatifs pour le mois de Ramadhan et à la feuille de route du secteur pour l'année 2024".

Selon un communiqué du ministère, Zitouni a annoncé la date du lancement de la deuxième phase du recensement économique lors des travaux de cette rencontre, affirmant "la nécessité de recenser toutes les capacités productives et de veiller à réunir des données réelles et authentiques, le projet en question devant être soumis au Gouvernement pour son adoption dans la prise de décision".

Le ministre du commerce a précisé, à ce propos, que "l'opération débutera dimanche 14 janvier 2024 et prendra fin en juin 2024", notant "qu'une évaluation périodique du taux d'avancement de l'opération se fera chaque mois".

Zitouni a également donné une série d'instructions aux cadres du secteur concernant l'approvisionnement des marchés, consistant essentiellement en la finalisation du plan national de distribution, préconisant la mention des prix structurels de chaque produit, "avant la fin janvier 2024", ajoute ledit com-



muniqué. Il a souligné la nécessité d'élaborer un plan national du réseau de distribution des produits de large consommation, avec la mention des prix appliqués pour chaque produit à tous les niveaux (producteur ou importateur, distributeur, commerçants de gros ou de détails), et ce "avant le 15 février 2024", a-t-on ajouté.

Pour remédier définitivement au problème des perturbations, le ministre du commerce a instruit les directeurs de wilayas de se doter d'un registre portant la liste des distributeurs de tous les produits de large consommation avec leurs coordonnées, en sus de suivre le circuit de distribution et le niveau des stocks pour

chaque produit.

Parmi les instructions données par le ministre, le suivi rigoureux sur le terrain de l'opération de distribution des viandes importées et le respect du prix fixé par l'Etat (1.200 DA), outre le suivi de la traçabilité des produits et des structures du prix, de l'importateur jusqu'au boucher.

Quant aux préparatifs du mois de Ramadhan, Zitouni a donné des instructions pour entamer l'opération, avec la mise en place d'un programme d'approvisionnement propre à chaque wilaya et définir les ressources d'approvisionnement et leur emplacement.

Le ministre a insisté également sur l'élaboration du programme des expo-

sitions de proximité dédiées au mois de Ramadhan, au moins 15 jours avant le début du mois sacré, et ce, en coordination avec les wilayas et les chambres de Commerce "pour attirer le plus grand nombre possible de commerçants", avec l'organisation d'expositions à travers toutes les wilayas pour la vente au rabais.

Zitouni a relevé la nécessité de coordonner avec les directions de la Solidarité nationale et les associations, pour encadrer les opérations de distribution du "colis de Ramadhan", et ce, pour éviter toute perturbation d'approvisionnement en produits prisés durant le mois de Ramadhan.

N.S.

RAIL

GITRAMA compte contribuer à la réduction des délais de réalisation des projets

Le Groupe d'infrastructures de travaux maritimes GITRAMA compte contribuer à la réduction des délais de réalisation du programme de développement et de modernisation du réseau ferroviaire, a indiqué le Directeur général, Mahdi Kadèche.

Ce groupe spécialisé dans les travaux maritimes "s'est doté récemment d'une société de fabrication de charpentes métalliques et profils reconstruits soudés (PRS), qui devrait grande-

ment contribuer aux projets ferroviaires dans le cadre du riche programme auquel nous ambitionnons de participer", a déclaré à l'APS Kadèche, mettant en avant la grande expertise du groupe dans les projets ferroviaires. "Notre ambition est que les ouvrages d'art soient réalisés en acier pour réduire les délais de réalisation, puisque les ouvrages sont réalisés à l'usine dans des délais très courts puis montés sur le chantier", a-t-il dit, expliquant que la réa-

lisation des ouvrages d'art en acier réduira "de trois fois" les délais de réalisation comparativement aux ouvrages en béton. Et de souligner que cette société, reprise après sa liquidation judiciaire, s'ajoute à d'autres sociétés du Groupe spécialisées dans les travaux d'ouvrages d'arts, routiers et aéroportuaires.

Le programme de développement et de modernisation du réseau ferroviaire, lancé ces dernières années, a permis d'atteindre un réseau

de 4.722 km, qui devrait passer à 6.500 km à la réception du programme en cours et à 15.000 km à l'horizon 2030. Ces dernières années, le groupe GITRAMA a réalisé des projets dans des pays africains, notamment des projets de travaux maritimes en Libye et en Mauritanie, a fait savoir Kadèche, évoquant la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés en Afrique, en partenariat avec des sociétés turques.

APS

AÏN TEMOUCHENT :

Classement de l'île de Rachgoun en réserve naturelle

L'île classée en 2023 réserve naturelle recèle un trésor en termes de biodiversité parmi les plus importants du pays : 593 espèces de faune et de flore dont 71 espèces menacées d'extinction inscrites comme espèces à protéger. L'objectif des autorités est d'exploiter le potentiel économique de ce territoire.

L'île de Rachgoun, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a été classée en 2023 comme réserve naturelle sur décision de la wilaya, dans le cadre d'un pas pratique pour la protection de ce site naturel et environnemental important, avec une vision économique eu égard à ses potentialités. L'île de Rachgoun, qui s'étend sur une superficie de 28,5 hectares, constitue un site naturel unique en son genre, alliant biodiversité écologique et archéologique remontant à la préhistoire, outre sa position stratégique dans le bassin méditerranéen. Ces atouts ont contribué à faire de cette île l'objet d'un intérêt particulier de la part des autorités de la wilaya pour engager une réflexion sur les mécanismes devant être adoptés pour préserver ses composants naturels et leur valorisation, dans le cadre d'une vision écologique et économique. Le wali d'Aïn Temouchent, M'hamed Moumen, a souligné que les études supervisées par des experts dans le domaine environnemental et archéologique ont prouvé que cette île est unique en son genre dans le bassin méditerranéen, en raison de ses caractéristiques liées principalement à la diversité environnementale et aux précieux sites archéologiques qu'elle abrite. A titre indicatif, le phare historique de l'île de Rachgoun est le deuxième du genre dans le bassin méditerranéen, après celui de Tunisie. Sur la base de toutes ses caractéristiques et sur décision de la wilaya, l'île de Rachgoun a été classée en 2023 comme réserve naturelle. Cette étape s'accompagne d'une perspective future sur la modalité de sa gestion, sachant que l'Assemblée populaire de la



wilaya (APW) a approuvé, lors de la dernière session, un projet de création d'une unité de gestion de cette réserve, afin de réaliser un bond qualitatif dans la promotion des composantes touristiques de l'île, a expliqué le même responsable. M. Moumen a, en outre, souligné que "des travaux sont actuellement en cours, en coordination avec un certain nombre d'opérateurs du secteur du Tourisme, pour développer de nouveaux circuits touristiques dans la wilaya, visant une exploitation optimale des atouts et possibilités dont dispose la wilaya par la promotion de ces destinations touristiques, tout en veillant à mettre en place tous les mécanismes susceptibles de protéger les sites archéologiques de la wilaya et veiller à préserver la biodiversité de certaines zones, à l'instar de l'île de Rachgoun. Par ailleurs, le directeur du bureau d'études, qui supervise le projet de classement de l'île de Rachgoun, Mouloud Benabdi, a souligné que ce projet a été adopté par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, avec le suivi de la direction du secteur de la wilaya. Il a ajouté que l'étude a été couronnée par la promulgation d'une décision de wilaya, classant l'île de Rachgoun et ses environs comme réserve naturelle sur une superficie

de 70,15 km² répartie sur trois zones (centrale, intermédiaire et transit). L'île est l'un des trésors environnementaux marins et côtiers les plus importants du pays et comprend 593 espèces de faune et de flore, dont 71 espèces menacées d'extinction inscrites parmi les espèces protégées, "ce qui représente un grand nombre", a indiqué M. Benabdi. En effet, "selon les normes de protection en vigueur, si une espèce est classée, la zone dans son ensemble doit être classée", a-t-il souligné. La protection de l'île de Rachgoun revêt également une importance dans le bassin méditerranéen, car des animaux, qui ont disparu dans certaines régions, sont restés sur l'île et pourraient constituer une zone de réhabilitation, a-t-on indiqué. L'île compte aussi plusieurs sites archéologiques, dont le phare qui remonte à plus de 150 ans, qui est doté de caractéristiques uniques, sachant qu'il fonctionne au mercure et conserve toujours son architecture initiale, en dépit du séisme qui a frappé la wilaya d'Aïn Temouchent, en 1999, détruisant de nombreuses installations, a ajouté M. Benabdi. La réserve naturelle elle-même contribue également au développement économique et social de la région de Rachgoun, ainsi que toute la côte de la wilaya d'Aïn

Temouchent, voire la région Ouest du pays. Plusieurs propositions ont été émises pour valoriser les opportunités disponibles, afin de les exploiter dans la promotion du tourisme et dans la recherche scientifique, les autorités de la wilaya ayant adopté une approche de gestion de l'île basée sur sa dimension économique et sociale, en introduisant plusieurs activités qui contribueraient à améliorer la dynamique de développement de la wilaya, selon la même source. Le même expert a relevé certaines des opportunités disponibles sur cette île, notamment les activités nautiques liées à la plongée sous-marine et les randonnées sur les sentiers terrestres, en plus de sa dimension archéologique et historique, qui peuvent être exploitées pour promouvoir le tourisme archéologique. L'île de Rachgoun recèle plusieurs sites et stations historiques datant de l'ère paléolithique pour certains et du néolithique pour d'autres, également connu comme étant la période ayant vu la domestication des animaux et le développement des pratiques culturelles (agriculture). Sur cette île de quelque 800 mètres de long et 200 mètres de large, d'importantes découvertes ont été effectuées, ce qui atteste qu'elle fut, selon des spécialistes, un véritable centre de vie. Des objets en pierre et des silex transformés ont été mis au jour par des chercheurs, qui ont également découvert un site funéraire, où les morts étaient enterrés selon des rites de l'époque avec des objets, notamment des pointes de lances, qui leur appartenaient. Selon la chercheuse et enseignante au département d'archéologie de l'Université d'Alger, Dr. Yasmina Chahed Saoudi, une grande partie de ces objets se trouve au Musée national "Ahmed Zabana" d'Oran. Dr. Saoudi a précisé que le gros de ces outils et objets funéraires, qui enrichissent actuellement les collections du Musée d'Oran, ainsi que les sites où ils ont été découverts, datent entre 10.000 et 4.000 ans. Certains autres objets datent, en revanche, de bien avant la préhistoire, soit au 8e siècle avant notre ère, a expliqué la chercheuse.

R.R

BISKRA : SALON DES DÉRIVÉS DU DATTIER ET DE L'ARTISANAT

PLUS DE 20.000

VISITEURS ENREGISTRÉS

La 12^{ème} édition du Salon national des dérivés du dattier et de l'artisanat de Biskra, clôturée samedi après-midi, aura enregistré plus de 20.000 visiteurs, a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Youcef Si El Abedi. Cette manifestation qui a duré 15 jours, a connu, comparativement aux précédentes éditions, une augmentation de plus de 5.000 du nombre de visiteurs, à la faveur de la récente dynamique des activités touristiques dans la région qui a reçu ces derniers jours plusieurs groupes de visiteurs de différentes wilayas ainsi que de l'étranger, a indiqué à l'APS M. Si El Abedi.

APS

TOURISME SAHARIEN : LANCEMENT DE LA DESSERTÉ PARIS-DJANET

Une ligne aérienne favorisant la promotion du tourisme dans le Grand Sud

La wilaya de Djanet connaît au titre de cette saison touristique saharienne une activité intense confortée par l'inauguration d'une desserte aérienne directe Paris (France) à destination de Djanet (Algérie), ont indiqué des opérateurs du secteur du Tourisme et de l'Artisanat. Intervenant en application des directives des pouvoirs publics portant promotion de la destination Sud, la décision d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne directe Paris-Djanet, tend, outre la satisfaction des attentes des touristes étrangers et nationaux, à commercialiser le produit national et à l'imposer à la monographie touristique mondiale. Région touristique par excellence, la perle du Tassili a enregistré, à la faveur de ce vol hebdomadaire, une affluence sans cesse croissante de groupes convergeant vers la région et d'autres régions touristiques



avoisinantes constituant également des destinations privilégiées vers le Grand Sud du pays. Ces efforts ont été également confortés par la prise par l'Etat d'une batterie de mesures visant l'amélioration des prestations à la satisfaction des touristes. Il s'agit notamment de mesures de facilitation et d'assouplissement de l'entrée des touristes étrangers, en ouvrant un guichet unique à l'effet d'offrir différentes prestations liées au séjour sur le territoire

national, en sus de l'établissement de visas à leur arrivée et ce, au niveau des aéroports et postes frontaliers. Approché par l'APS, le directeur de l'agence de tourisme et voyages "Takouba" de Tamanrasset, Ahmed Hamdaoui, s'est félicité de cette initiative qualifiée de "qualitative" qui, a-t-il dit, devrait "contribuer à la relance du tourisme saharien et inciter les touristes étrangers à se rendre dans les régions de la perle du Tassili, Djanet, et la

capitale de l'Ahaggar, Tamanrasset, et le Grand Sud, en général". La nouvelle desserte aérienne Paris-Djanet a donné lieu, depuis son lancement, à des résultats commerciaux "encourageants" à même d'inciter à l'ouverture d'éventuelles lignes en provenance et à destination d'autres villes françaises et algériennes, notamment du Sud du pays. de ces lignes directes, à attirer les touristes vers ces destinations et, partant, à promouvoir le tourisme saharien. La wilaya de Djanet avait accueilli, au titre de la saison touristique écoulée (2022/2023), pas moins de 5.335 touristes étrangers, représentant 37 nationalités étrangères, avec une tendance à la hausse, et plus de 21.000 touristes nationaux issus de différentes régions du pays, selon les données de la direction du Tourisme et de l'Artisanat.

APS

LE BRAILLE À L'ÈRE DES NO

La Journée mondiale du braille est célébrée le 4 janvier, de chaque année et ce depuis 2019 pour souligner l'importance du braille dans la pleine réalisation des droits fondamentaux des personnes aveugles et malvoyantes. L'occasion d'attirer l'attention sur les conditions de vie des 40 millions de personnes dépourvues entièrement de vision, mais aussi des quelque 1,3 milliard d'autres dans le monde souffrant, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de déficience visuelle, souvent voués à des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne, en butte aux inégalités et aux obstacles dans leur éducation et leurs recherches d'emploi. Le braille est un système d'écriture tactile dans lequel chaque lettre, chaque chiffre et même chaque symbole musical, mathématique et scientifique est représenté au moyen d'une combinaison de six points. Il donne aux personnes aveugles et malvoyantes un accès aux mêmes livres et revues que ceux destinés à une lecture visuelle.

Le braille est essentiel en termes d'accès à l'éducation, de liberté d'expression et d'opinion, ainsi que d'inclusion sociale.

Même en temps normal, les personnes qui

plus de 4 000 outils de sensibilisation à la COVID-19 en braille. En Éthiopie, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a diffusé des messages d'information pour les médias et les professionnels de l'éducation, y compris des versions en braille. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a également développé des outils et des directives en plusieurs langues, en braille et dans des formats « facile à lire » couvrant des thèmes comme l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, à l'éducation, aux soins de santé, à la protection des enfants et au soutien psycho-social.

La Journée mondiale du braille est célébrée depuis 2019 pour souligner l'importance du braille dans la pleine réalisation des droits fondamentaux des personnes aveugles et malvoyantes.

QU'EST-CE QUE LE BRAILLE ?

"Le braille est un système d'écriture tactile dans lequel chaque lettre, chaque chiffre et même chaque symbole musical, mathématique et scientifique est représenté au moyen d'une combinaison de six points. Il donne aux

comme une malédiction, ils veulent au contraire lui donner une solide instruction, même s'il est nécessaire pour cela d'adapter les méthodes. Le jeune Louis apprend ainsi l'alphabet grâce à une planche sur laquelle des clous ont été plantés, pour former les lettres. Il fréquente ensuite l'école paroissiale pendant 3 ans. En 1819, c'est le grand saut dans l'inconnu : Louis, âgé de 10 ans, part pour Paris. Il est accepté au sein de l'Institution royale des jeunes aveugles, un établissement fondé par Valentin Haüy, un autre personnage important pour l'accès des personnes souffrant de déficiences visuelles. Louis Braille va exceller dans cette école. À tel point que, 7 ans plus tard, il y devient professeur, y enseignant tout à la fois les mathématiques, la grammaire, l'histoire et la géographie et même la musique. Le braille n'est pas une langue, comme peut l'être la langue des signes pour les personnes mal entendantes. Il s'agit d'un système d'écriture, qui consiste en un code de 63 caractères, représentant des lettres, des signes de ponctuation, des chiffres, des signes mathématiques, des signes musicaux, etc. Chaque caractère est composé d'un à six points en relief disposés dans une cellule à six positions. Ces caractères Braille sont embossés en lignes sur le papier. La personne souffrant de déficience visuelle les lit en passant les doigts sur le papier. Les personnes mal ou non voyantes qui lisent le braille réussissent en général à décrypter 125 mots par minute, ce qui correspond environ à la vitesse de la parole.

Braille a inventé cette méthode à l'âge précoce de 16 ans, en s'inspirant de la sonographie, une méthode inventée par Charles Barbier de la Serre. Toutefois, il perfectionne son système et publie Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant au moyen de points, à l'usage des aveugles et disposés pour eux, par Louis Braille, répétiteur à l'institution royale des jeunes aveugles en 1829. Cet ouvrage est en quelque sorte l'acte de naissance officiel de l'écriture braille, bien que Louis continue à améliorer son système au fil des ans. Près de deux siècles après son invention, l'écriture braille est utilisée au quotidien par six millions de personnes à travers le monde et a été retranscrite dans toutes les langues les plus couramment usitées, y compris l'espéranto.

L'INCROYABLE HISTOIRE D'HELEN KELLER : SOURDE, MUETTE, AVEUGLE ET ÉCRIVAIN

"Helen Keller est une célèbre conférencière et écrivaine américaine qui a marqué la première moitié du XX^e siècle par ses combats politiques et féministes. Et ce, bien qu'elle ait été sourde, aveugle et muette depuis sa petite enfance", selon le site GEO.

À l'âge de deux ans, la petite Helen Keller née en Alabama en 1880 subit une congestion cérébrale qui la laisse sourde et aveugle. Pendant soudainement contact avec le monde qui l'entoure, elle entre régulièrement dans de grandes colères.

Ses parents consultent divers spécialistes qui les renvoient finalement vers l'institut Perkins pour aveugles de Boston. Elle y fait la rencontre d'une ancienne élève, elle-même malvoyante, Anne Sullivan. La jeune femme prend alors en charge l'éducation d'Helen. Elle tente notamment de lui apprendre la langue des signes. À sept ans, la fillette comprend enfin le rapport entre ce que signe son éducatrice dans sa main et ce qu'elle lui fait toucher, en l'occurrence de l'eau. Helen Keller peut de nouveau communiquer.

La petite fille apprend rapidement la langue des signes puis à lire en braille. Un an plus tard, elle rejoint un institut pour aveugles qu'elle quitte en 1894 pour une école réservée

aux malentendants. Une jeune Helen Keller, féminine d'instinct, située à Cambridge, "cum laude" apprend à peindre, les lèvres de ses supérieures, des ouvrages autobiographiques en presse. Son livre, My Life (1902), muette et aveugle, a été traduit dans plus de 100 langues. Elle est récompensée par le Miracle Worker (1926) et l'Optimism (1927) ou encore Helen Keller militante des droits des femmes. En 1929, elle fonde la National Foundation for the Blind, une organisation de défense des droits civiles. Elle est militante s'opposant à l'Accompagnement des personnes entières, principe de la National Foundation for the Blind. Ses efforts pour les sourds-muets ont conduit à la création de nombreux asiles. Kessler l'organisation (HKL) de la lutte contre la cécité est aujourd'hui dirigée par Helen Keller. Elle est une série d'attachées de son sommeil. Le Connecticut admiree pour ses nombreuses distorsions sur le National

HANDICAPÉ ET TECHNOLOGIE

Système d'écriture tactile le braille a révolutionné la vie des personnes malvoyantes dans le monde et sur le plan technologique. Reste un obstacle à son invention. Le langage n'est pas un langage. Les personnes sourdes et malvoyantes ont donné à tout le monde, plus âgées, plus jeunes, de la pulpe de la langue pour pouvoir lire plus rapidement. C'est d'ailleurs ce qui a permis à Helen Keller d'être enseignée afin qu'elle puisse communiquer et professionnelle. Elle a également inversé le cours de son handicap. Apprises à utiliser le braille, les personnes sourdes et malvoyantes ont transformé le langage en braille, permettant de saisir du texte à l'aide du smartphone.

La Journée mondiale du braille est célébrée le 4 janvier, de chaque année et ce, depuis 2019 pour souligner l'importance du braille dans la pleine réalisation des droits fondamentaux des personnes aveugles et malvoyantes.

vivent avec un handicap ont un accès moindre que quiconque aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi ou à la vie sociale, rappelle la Note de synthèse du Secrétaire général de l'ONU sur l'inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-19. Ces personnes sont exposées à un risque élevé de pauvreté, de violence ou de négligences et sont au nombre de celles les plus marginalisées dans les communautés touchées par une crise.

Pour les personnes qui souffrent d'une déficience visuelle, la vie en confinement ou en quarantaine durant la pandémie de COVID-19 a posé des problèmes énormes en termes d'autonomie et d'isolement, en particulier pour celles qui communiquent leurs besoins ou ont accès à l'information grâce au toucher. La pandémie a révélé à quel point il est vital de produire des contenus dans des formats accessibles à tous, y compris en braille ou en format audio. En effet, sans eux, de nombreuses personnes peuvent être exposées à un risque de contamination accru parce qu'elles n'ont pas accès aux directives et aux précautions destinées à protéger la population. La COVID-19 a également mis en évidence la nécessité d'intensifier les efforts visant à l'accessibilité des outils numériques, afin de garantir l'inclusion de tous et de toutes.

Durant la pandémie de COVID-19, de nombreux outils ont été développés et des bonnes pratiques ont été mises en œuvre par le système des Nations Unies en matière d'accessibilité et d'inclusion du handicap. Au Malawi, par exemple, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a développé

personnes aveugles et malvoyantes un accès aux mêmes livres et revues que ceux destinés à une lecture visuelle", souligne le site GEO.

Le braille est essentiel en termes d'accès à l'éducation, de liberté d'expression et d'opinion, ainsi que d'inclusion sociale.

Le nom de Louis Braille est mondialement connu. Il a donné son nom à un système d'écriture pour les personnes non ou mal voyantes, qui est utilisé dans tous les pays et qui est même promu par les Nations unies comme un moyen de communication essentiel pour les personnes souffrant de déficience visuelle. Retour sur l'alphabet braille et son inventeur. En dépit de son handicap, Louis Braille fut à l'origine d'une véritable révolution dans la vie de tous les non ou mal voyants de son époque.

"Né en 1809 à Coupvray, en Seine-et-Marne, Louis Braille est le plus jeune enfant de la famille. Son père est bourrelier — c'est-à-dire qu'il fabrique tout ce qui est nécessaire pour le harnachement des chevaux et des bêtes de trait. Après avoir passé l'essentiel de sa vie à Paris comme enseignant au sein de l'Institution royale des jeunes aveugles, Louis Braille meurt de la tuberculose en 1852, indique la même source "

"Alors qu'il n'a que 3 ans, le jeune Louis, désireux d'aider son père à l'atelier, se blesse à l'œil droit. La blessure infecte bientôt l'autre œil et, en 1814, à l'âge de 5 ans, Louis Braille a complètement perdu la vue. Il a la chance d'appartenir à une famille dont les parents sont affectueux et attentionnés vis-à-vis de leurs enfants. Ne voyant pas le handicap de Louis

TIEL AUX MALVOYANTS

NOUVELLES TECHNOLOGIES

ndants à New York. À 20 ans, la intègre la prestigieuse université arts libéraux Radcliffe College rbridge. Elle obtient son diplôme (avec les félicitations du jury) et arler et à "entendre" en touchant ses interlocuteurs. Dès ses études Helen Keller écrit. Elle publie 12 cours de sa vie (romans, essais, hie) et de nombreux articles de livre le plus célèbre, *The Story of 03*), qui a pour titre « Sourde, veugle », raconte son histoire. Il a ans plus de 50 langues et fait l'ob- urs films et d'une pièce de théâtre e par le prix Pulitzer en 1960, *The rker*. Elle est aussi l'auteure de 903), *The World I live in* (1908) elen Keller.... Helen Keller se fait s droits des femmes, des ouvriers orités. Elle entre notamment au ste où elle est une membre active 21. Elle est l'amie de Graham Bell, plin ou encore Mark Twain. La re s'engage également dans les s féministes et pacifistes. Suffra- milite pour le droit de vote des 1920, elle participe d'ailleurs à la l'Union américaine pour les liber- n plus de ses causes politiques, la ngage en faveur de la reconnais- 'aide aux personnes handicapées. e d'un interprète, Helen Keller conférences à travers le monde ipalement au nom de l'American for the Blind. Elle ne ménage pas our améliorer le traitement des ts et des aveugles. Son engage- ura notamment à les faire sortir e 1915, elle fonde avec George anisation Helen Keller Internatio- diée à la prévention de la cécité et e la malnutrition. Cette fondation ui présente dans 22 pays. À partir en Keller reste chez elle après une ques cérébrales. Elle meurt dans sept ans plus tard à Easton dans ut. De son vivant, cette militante ur sa détermination reçut de nom- inctions dont celle d'être inscrite al Women's Hall of Fame.

P VISUEL ET NOUVELLES OGIES

criture basé sur 6 points en relief, évolutionné l'intégration des per- voyantes et aveugles dans notre ur offrant une porte d'accès sur le r la connaissance. Malgré les avan- logiques, cet alphabet universel il inégalé, près de 200 ans après n. L'apprentissage de ce nouveau t pas chose aisée et les obstacles ux. "Apprendre le braille n'est pas le monde. Plus les personnes sont est difficile de l'enseigner. Il faut du bout des doigts soit souple afin re en relief. Les enfants l'intègrent ment", expliquent les experts. rs pour cette raison que le braille e aux enfants le plus tôt possible uissent rapidement devenir auto- ur favoriser leur inclusion sociale nelle : L'arrivée du smartphone ologies de synthèse vocale a bou- quotidien des personnes atteintes ap visuel. Pour celles qui ont iser le braille, il existe des "bar- le", des claviers connectés qui t les données de l'écran en carac- leur permettant ainsi de lire et de te. Pour les autres, le grand avan- rophone est qui permet de fonc-



tionner uniquement via la voix. Aujourd'hui, la personne souffrant d'une déficience visuelle a la chance de pouvoir dialoguer directement avec son téléphone pour effectuer certaines actions, grâce aux assistants virtuels tels que Siri et Bixby. "C'est un réel avènement dans le sens où ça redonne une autonomie aux personnes malvoyantes et aveugles. Les exemples d'amélioration du quotidien sont nombreux : envoyer et recevoir des messages, accéder à l'information, demander de l'assistance ou encore s'orienter en rue plus facilement. Pour autant, l'arrivée de nouvelles technologies sur le marché ne signifie pas la mort du braille, inventé il y a presque deux siècles. Outre le fait de permettre la lecture directe, la barrette braille reste le seul moyen pour le déficient visuel d'accéder à l'orthographe et de pouvoir se relire sur un ordinateur ou un smartphone. Il est extrêmement important de maîtriser le braille pour jouir d'une autonomie complète et accéder au marché de l'emploi : "Avec la synthèse vocale, vous perdez cette grammaire et cette orthographe. Le smartphone reproduit des sons mais ne se soucie pas forcément de l'orthographe et de la syntaxe, ce qui est fondamental lorsque vous voulez postuler pour un emploi ou avoir accès à des études supérieures. Dans un monde idéal, les technologies vocales devraient être utilisées en complément du braille et non en substitut. Barrettes braille, stylos qui scannent le texte en le reproduisant à voix haute, tablettes tactiles qui modélisent le braille et des objets graphiques : les avancées technologiques dans le secteur du handicap visuel sont prometteuses mais coûteuses. Le braille continue de s'implanter, notamment dans l'emploi, mais semble rattrapé par les outils du numérique qui facilitent la communication des personnes déficientes visuelles.

Une hypothèse rapide serait que l'utilisation du braille a diminué ces dernières années, soit en raison des progrès technologiques, soit de l'essor de l'industrie du livre audio. Cependant, le braille a depuis évolué du seul papier gaufré à son incorporation dans la technologie accessible. Issu de son utilisation initiale comme moyen de communication en temps de guerre dans des conditions de faible luminosité, le braille est utilisé depuis plus d'un siècle comme système de lecture et d'écriture tactile pour les

malvoyants. Il s'agit d'un système de code qui permet de lire et d'écrire sans utiliser la vue, composé de cellules braille en relief – chacune ressemblant à une grille deux par trois – qui représentent des lettres, des chiffres et des symboles individuels. Alors, comment le braille a-t-il survécu à l'ère des lecteurs d'écran et des appareils intelligents ?

Selon la National Science Teaching Association, les déficiences visuelles affectent chaque membre de la communauté des personnes handicapées de manière unique. Une personne aveugle ou malvoyante peut utiliser le braille comme moyen de lecture et d'écriture, en plus d'utiliser des appareils intelligents qui peuvent lui lire à haute voix. La National Science Teaching Association soutient que chaque personne est unique dans son accessibilité personnelle. Par exemple, une personne ayant une déficience visuelle et une mobilité réduite pourrait ne pas être en mesure de détecter les cellules braille à travers ses doigts et ne trouvera pas le braille accessible. D'un autre côté, une personne ayant à la fois une déficience visuelle et auditive pourrait trouver le braille comme son mode de lecture et d'écriture préféré car elle ne peut pas entendre les lecteurs d'écran ou les assistants personnels électroniques. Karen Arcos, une ancienne UCI qui a reçu des aménagements du Disability Services Center (DSC), a mentionné avoir utilisé le braille quotidiennement pour terminer son doctorat en neurosciences cognitives avec une spécialisation en études chicano/latino en tant que personne totalement aveugle. Arcos a déclaré qu'elle utilisait le braille dans tous les aspects de sa formation à l'UCI, y compris les présentations de réunions, la collecte et l'analyse de données, les e-mails quotidiens et la rédaction de sa thèse.

« Le braille sur papier est particulièrement utile lors de la création ou de l'interprétation de tableaux, de tableaux et de graphiques tactiles. La lecture numérique du braille est pratique pour le plaisir, comme l'envoi de SMS et la révision d'articles. J'aime aussi écrire en braille, en particulier lorsque je réfléchis profondément ou que je modifie du texte », a déclaré Arcos.

Les préférences personnelles pour l'utilisation de la technologie d'assistance complètent en fin de compte l'accessibilité individuelle du lecteur braille. En fin de compte, chaque per-

sonne doit décider par elle-même quels outils augmentent son accès personnel.

Le responsable des technologies d'assistance de DSC, Somphone Eno, a expliqué qu'il existe de nombreux facteurs qui déterminent la préférence d'une personne à consommer du braille en mode physique ou numérique.

« Une page de texte peut se transformer en trois pages de braille. Vous pouvez avoir des volumes et des volumes de papier braille qui ne représentent qu'un livre, par exemple. Certaines personnes pourraient préférer avoir la copie papier et certaines personnes pourraient aimer le braille actualisable de certaines applications. Ou dans certains cas, [refreshable braille displays] pourraient être des appareils plus petits et rendre les informations plus portables », a déclaré Eno.

Il est possible de dire que la préférence du braille sur papier par rapport aux lecteurs d'écran est similaire à celle des livres imprimés physiques sur les livres audio ou les livres électroniques. Il y a une occasion spécifique pour chacun. Parmi les avancées récentes visant à accroître l'accessibilité, les afficheurs braille actualisables sont devenus plus accessibles depuis leur invention dans les années 1980. Selon la Fondation américaine pour les aveugles, « les afficheurs braille permettent d'accéder aux informations sur un écran d'ordinateur en levant et en abaissant électroniquement différentes combinaisons de broches dans les cellules braille... [where] il change continuellement au fur et à mesure que l'utilisateur déplace le curseur sur l'écran.

« Beaucoup de gens utilisent peut-être leur ordinateur avec un lecteur d'écran et ils peuvent tout faire fonctionner correctement, mais ils préfèrent peut-être aussi avoir un afficheur braille. Même si c'est [more advanced] technologie, c'est toujours du braille », a déclaré Eno. Le braille, à la fois sur papier et sur des écrans actualisables, conserve son importance car les livres audio et les lecteurs d'écran ont été créés pour élargir l'accessibilité des personnes malvoyantes ou aveugles, et non pour remplacer le moyen de communication tactile fiable que le braille a fait ses preuves.

Eno a déclaré que le braille reste la représentation la plus claire du texte disponible pour les malvoyants ou les aveugles, déclarant que « lorsque vous écoutez des informations, vous ne connaissez pas vraiment les subtilités de l'information, vous connaissez juste le contenu. » Lors de l'écoute d'un morceau de texte lu à haute voix, certains aspects du texte peuvent être perdus. Par exemple, le ton des phrases est exprimé grammaticalement avec une ponctuation, comme un point d'exclamation ou un point d'interrogation. Les assistants personnels électroniques, comme Siri ou Alexa, font de leur mieux pour imiter les intonations humaines ; cependant, le sens précis est perdu dans la communication uniquement auditive.

« Le braille donne aux personnes aveugles un moyen de connaître des aspects tels que l'orthographe et l'orientation spatiale lors de l'écriture. En plus d'examiner et de créer des détails qui sont plus difficiles à maintenir par l'audition, comme le code informatique », a déclaré Arcos. De plus, le braille permet au lecteur de voir les mots épelés devant eux, de comprendre la ponctuation présente dans le passage et peut-être d'être la première introduction d'un enfant à la grammaire écrite. Arcos a déclaré qu'il était important d'augmenter l'alphabetisation en braille chez les personnes malvoyantes ou aveugles. Les progrès de la technologie accessible ont conduit le braille à être pleinement intégré à l'ère numérique, aussi indispensable à la consommation accessible que les lecteurs d'écran et les assistants personnels électroniques.

Par Amel B. et Agences

BURKINA FASO

CORIS BANK ET SPROTT DÉBLOQUENT 100 MILLIONS \$ POUR LA CONSTRUCTION DE LA MINE D'OR KIAKA

West African Resources a mandaté le burkinabé Coris Bank et le gestionnaire d'actifs canadien Sprott Resource Lending pour mobiliser une facilité de crédit de 265 millions \$ pour la construction de la mine d'or Kiaka. Cette dernière peut livrer plus de 100 tonnes d'or sur 18,5 ans. West African Resources a reçu la première tranche de 100 millions \$ au titre d'une facilité de crédit de 265 millions \$ fournie par le burkinabé Coris Bank et le gestionnaire d'actifs Sprott Resource Lending. C'est l'annonce faite le 2 janvier par la compagnie minière australienne, qui précise que les fonds seront affectés à la construction de la mine d'or Kiaka au Burkina Faso.

«Kiaka est un projet de classe mondiale qui aura un impact économique et social important sur les communautés de la région de Manga, tout en contribuant de manière significative au PIB du Burkina Faso. Nous sommes très fiers d'apporter un financement local au projet aurifère de Kiaka», a commenté Idrissa Nassa, président de Coris.

Kiaka devrait entrer en production en 2025 et devenir la deuxième mine d'or de West African Resources. Elle devrait livrer annuellement 219 000 onces d'or sur 18,5 ans, soit plus de 100 tonnes sur sa durée de vie.

In Agence Ecofin

NIGER

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE DE NATIONALISER LE SECTEUR DE L'EAU

Le gouvernement nigérien a décidé de nationaliser l'exploitation de son eau potable, mettant fin à son contrat avec la société française Veolia et sa filiale la Société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN). Cette décision survient après l'adoption en Conseil des ministres d'un projet de décret des statuts de la nouvelle Société d'Etat dénommée "la Nigérienne des Eaux".

Le contrat d'affermage est arrivé à terme le 31 décembre dernier. Après un peu plus de 22 ans de partenariat, c'est la Nigérienne des Eaux qui prend le relai de la SEEN pour assurer l'exploitation, la production et la distribution de l'eau potable dans tous les centres urbains et semi-urbains du pays. Le présent projet de décret a donc pour objet de satisfaire cette exigence et permettre ainsi à la Nigérienne des Eaux de disposer des règles d'organisation et de fonctionnement pour accomplir ses missions.

In Agence Sputnik

SÉNÉGAL

CINQ MARINS SÉNÉGALAIS PORTÉS DISPARUS À LA SUITE D'UNE OPÉRATION EN MER

Cinq marins d'une équipe d'intervention de la Marine sénégalaise sont portés disparus depuis vendredi soir au moment où ils arraisonnaient au large de Dakar un navire suspecté de trafic international de drogue, a annoncé samedi l'armée sénégalaise dans un communiqué. Pendant l'inspection du navire, le constat a été fait de l'ouverture des vannes, a indiqué

l'armée, ajoutant que tout porte à croire qu'il s'agit d'une « action de sabotage » consistant à couler le navire en vue d'effacer toute preuve de son chargement illégitime. Les secours sont intervenus pour arrêter les dix membres de l'équipage du navire et sauver sept éléments de l'équipe d'intervention de la Marine sénégalaise, a expliqué

l'armée, qui a annoncé la disparition de cinq marins de l'équipe d'intervention. Les recherches pour les retrouver sont en cours, assure l'armée sénégalaise. Le 28 novembre et le 16 décembre derniers, l'armée sénégalaise avait annoncé des saisies en mer de trois tonnes de cocaïne à chaque fois.

In Agence

CAMEROUN EN 2024

Paul Biya veut réduire les subventions au carburant, la corruption et les dysfonctionnements de la justice

Lors de son discours de fin d'année prononcé le 31 décembre 2023, le président camerounais Paul Biya a annoncé de probables augmentations du prix du carburant et fixé pour priorité l'amélioration du climat des affaires et la qualité de l'éducation.

Le Cameroun devrait connaître une nouvelle hausse des prix des carburants au cours de l'année 2024. «L'année dernière, le gouvernement a été amené à procéder à un léger relèvement des prix des carburants à la pompe. Grâce à cette mesure, la subvention des produits pétroliers, qui était de plus de 1000 milliards de FCFA en 2022, a été réduite à environ 640 milliards de FCFA en 2023. Cependant, cette subvention continue de peser significativement sur le Trésor public. Nous n'aurons très certainement pas d'autre choix, que de la réduire de nouveau. Nous veillerons néanmoins à ce que les ajustements nécessaires n'impactent pas substantiellement le pouvoir d'achat des ménages», a en effet indiqué le président de la République, Paul Biya, lors de son discours de fin d'année prononcé ce 31 décembre 2023. Cette annonce présidentielle, qui intervient au lendemain d'une pénurie du carburant super, est conforme aux engagements pris par le pays dans le cadre de son programme avec le Fonds monétaire international (FMI). Dans le cadre de ce programme, il est



d'ailleurs prévu qu'une nouvelle hausse intervienne en 2025 en fonction de l'évolution des cours des produits pétroliers sur le marché international. Depuis le 1er février 2023, le litre de super coûte 730 FCFA, en hausse de 100 FCFA (+15%) par rapport au 630 FCFA d'antan. Le litre de gasoil quant à lui est vendu à 720 FCFA, contre 575 FCFA auparavant. Ce qui correspond à une augmentation de 145 FCFA (25,2%). Le litre de pétrole vendu aux industriels par la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) coûte 410,19 contre 560,19 FCFA, soit une hausse de 150 FCFA (36,5%). Seul le prix du pétrole lampant est resté stable à 350 FCFA le litre de même que celui du gaz domestique (6 500 FCFA pour la bouteille de 12,5 kg).

Constatant que la mise en œuvre des projets devant permettre de répondre aux aspirations des populations se heurte à l'insuffisance des ressources financières, Paul Biya a promis une «intensifica-

tion notable au cours de l'année qui s'annonce» de la lutte contre la corruption et des détournements des deniers présentés comme un impératif pour la préservation des ressources publiques. Le président de la République a ensuite rappelé que la confiance dans le système judiciaire participe inévitablement de la perception du climat des affaires. «La justice est, comme vous le savez, l'un des piliers de l'État de droit. Il est donc impératif qu'elle agisse en toute impartialité et soit imperméable aux interférences de toute nature. Je voudrais vous assurer, qu'en tant que garant de son indépendance, je continuerai à prendre toutes les mesures nécessaires à son bon fonctionnement».

Évoquant la grève des enseignants qui paralyse le secteur éducatif (surtout secondaire), avec le mouvement « On a trop supporté » (OTS) depuis octobre 2022, Paul Biya a reconnu que «la sérénité n'y est pas complètement revenue malgré les efforts

de gouvernement». Il a rappelé qu'en dehors des nombreuses mesures de divers ordres qui ont été prises par les administrations concernées, plus de 72 milliards de FCFA ont été débloqués en 2023 pour prendre en charge les dépenses y afférentes. « Une provision complémentaire de 102 milliards de FCFA a également été constituée dans le budget de l'État, au titre de l'exercice 2024, afin d'apurer les dépenses résiduelles », a indiqué le chef de l'État. En attendant, Paul Biya brandit la menace contre les grévistes. «Je voudrais être clair à cet égard. Autant je suis soucieux de voir les enseignants bénéficier des conditions appropriées pour l'exercice de leur noble métier, autant je suis intransigeant pour le respect du droit à l'éducation de notre jeunesse. Des mesures fermes vont à cet égard être prises pour veiller à ce que nos enfants ne se retrouvent pas victimes d'une éducation au rabais».

In Agence Ecofin

NIGERIA

SUSPENSION DE LA VALIDATION DES DIPLÔMES OBTENUS AU TOGO ET AU BÉNIN

Près de 15 000 étudiants nigériens pourraient être affectés si les diplômes délivrés au Togo et au Bénin ne sont plus reconnus dans leur pays. C'est en tout cas le chiffre avancé par l'Association nationale des étudiants nigériens (NANS) de la République béninoise, inquiète pour ses membres. Le président de l'association demande aux autorités nigérianes de ne pas punir tous les étudiants pour « le crime commis par une seule institution » même s'il salue les

efforts mis en œuvre pour lutter contre les faux diplômes. Ce problème n'est pas nouveau, mais un reportage publié dans la presse nigérienne a ravivé le débat en ce début d'année 2024. Un journaliste y explique comment il est entré en contact avec un groupe de faussaires nigériens travaillant selon lui « main dans la main » avec certains responsables universitaires béninois. A la clé, un parcours universitaire de quatre ans bouclé en à peine un mois, un rele-

vé de notes et un diplôme authentique de l'École supérieure de gestion et de technologie de Cotonou. Des documents qui lui ont permis de s'inscrire ensuite sans encombre dans le programme de service civique obligatoire (NYSC) au Nigeria. Le ministre nigérien de l'Éducation a promis une enquête approfondie sur les mécanismes ayant permis cette fraude, qui concerne même d'autres pays que le Togo et le Bénin, selon lui.

In RFI

LIGUE 1 MOBILIS (12^E J):

Le leader accroché par la JS Kabylie

Les coéquipiers de Sayoud en réalisant une bonne seconde mi-temps ont surpris le MCA pourtant plus expérimenté et de surcroît dans son antre le 5 juillet. Du coup, l'écart entre le leader du championnat et ses poursuivants se réduit. Certains de ces derniers comme le CR Belouizdad et l'USM Alger ont plusieurs matchs de retard.



Le MC Alger a été accroché par la JS Kabylie (1-1) dans le traditionnel Clasico du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputé samedi au stade du 5-Juillet pour le compte de la 12^e journée, ayant vu la JS Saoura laisser filer une excellente occasion de reconquérir sa place de dauphin, après sa défaite surprise à domicile contre l'USM Khenchela (1-0). Les choses avaient pourtant bien commencé pour Le Doyen, qui malgré l'absence de son stratège Youcef Belaïli, retenu en équipe nationale pour la Coupe d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire, a réussi à ouvrir le score dès la 38^e minute de jeu. C'était par l'intermédiaire de Zakaria Naïdji, l'autre homme providentiel du Doyen, qui avait réussi à tromper la vigilance du gardien kabyle d'une belle reprise de volée (1-0). Le MCA, leader incontesté de la Ligue 1 Mobilis depuis l'entame de la saison semblait alors se diriger tout droit vers un nouveau succès, mais c'était sans compter sur la ténacité des Canaris, ayant réussi une très belle deuxième mi-temps, avant de voir leurs efforts récompensés par une égalisation méritée à l'ultime minute du temps réglementaire. Fraîchement incorporé, Matoutii a réussi à tromper le gardien mouloudéen d'un tir à bout

portant (1-1). Une égalisation qui prive le MCA de deux précieux points dans la course au titre, même si en attendant, il reste solide leader, avec 29 points, soit avec neuf longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'Entente de Sétif (2^e/20 pts), alors que la JSK grimpe à la 9^e place, avec 15 unités au compteur. De son côté, l'USM Khenchela l'a emporté à Béchar grâce au but de Kadour, inscrit à la 74^e minute de jeu, et que la JSS a été incapable de surmonter, même après avoir exercé une très grosse pression dans le dernier quart d'heure. Une bien mauvaise affaire pour les Jaunes, qui en cas de victoire auraient pu reconquérir leur place de Dauphin, mais après cette défaite inattendue à domicile, ils se voient obligés de se contenter de la troisième marche du podium, qu'ils partagent avec leur adversaire du jour, ainsi que le Paradou AC, vainqueur lui aussi en déplacement au cours de cette 12^e journée. C'était vendredi après-midi, sur le score de (4-

1), chez la lanterne-rouge, l'US Souf. Ce vendredi-là, en ouverture de cette 12^e journée, c'est surtout l'Entente de Sétif qui avait réalisé la meilleure affaire, en s'emparant seule de la place de Dauphin, avec vingt points, après sa courte mais précieuse victoire chez le NC Magra (1-0). Mais elle n'a pas été la seule, car cette 12^e journée a été majoritairement en faveur des clubs visiteurs, avec plusieurs autres bons résultats enregistrés en déplacement, dont la victoire de l'USM Alger chez l'ASO Chlef. Les Rouge et Noir s'en étaient remis à l'adresse de Merili sur balle-arrêtée pour surprendre l'ASO Chlef sur son propre terrain, puisque c'est sur un coup franc direct des 25 mètres que ce joueur leur a offert la victoire à la 37^e minute de jeu (1-0). Un important succès en déplacement, qui ramène les gars de Soustara à seulement quatre longueurs de la JS Kabylie (9^e), tout en ayant trois matchs en retard, alors que l'ASO reste scotchée à la 11^e place, également avec 15 points. Autres faits mar-

quants dans les matchs de vendredi et qui méritent d'être soulignés, la première victoire de la saison pour le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun, l'ayant emporté (2-1) contre le MC Oran, auquel il cède au passage la place de premier relégable, car grâce à cette importante victoire à domicile, l'ESBA se hisse à la 14^e place, avec sept points, soit avec une longueur d'avance sur le club d'El Hamri, qui se retrouve dans une position de relégable (15^e/6 pts). De son côté, le CS Constantine n'a pas su profiter de l'avantage du terrain et le soutien des Sanafir pour surclasser l'US Biskra, ayant réussi à l'accrocher (1-1) dans son antre du stade Chadid-Hamlaoui. Les Zibans avaient même mené au score, grâce à Chérif Siyam (33'), avant de concéder l'égalisation devant Dib, ayant transformé un pénalty à la 39'. Une bien mauvaise affaire pour le vieux club constantinois, qui se contente ainsi de la cinquième place au classement général.

R.R

CAN 2023 :

AMOURA DANS LE TOP 10 DES JOUEURS À SUIVRE EN CÔTE D'IVOIRE

Le jeune attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura, sociétaire du club belge Union Saint-Gilloise, a été retenu par la Confédération africaine de football (CAF) dans la short-list des dix joueurs à suivre lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2023), qui se déroulera du 13 janvier au 11 février en Côte d'Ivoire. "L'effectif algérien compte plusieurs joueurs qui ne sont plus à présenter, comme Riyad Mahrez, Sofiane Feghouli et Islam Slimani, mais l'attraction de cette 34^e édition de la CAN, côté Fennecs, sera probablement le jeune Mohamed Amoura, qui excelle en club depuis deux saisons et qui aura l'occasion en ce début d'année 2024 de porter son équipe nationale dans une grande compétition", a indiqué la CAF dans son sondage. Le natif de Jijel s'est engagé cet été avec l'Union Saint-Gilloise,

après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse). Il a signé pour quatre saisons, contre un chèque de 4 millions d'euros, plus quelques bonus. Outre son incroyable performance, Amoura a été très régulier depuis son arrivée en Belgique, puisque, mis à part le match en déplacement chez Beveren (2-0) en 1/8^{es} de finale de la Coupe de Belgique, il a marqué pratiquement à chacune de ses dernières participations, y compris contre l'orge anglais de Liverpool, en Ligue Europa (2-1). Outre Amoura (23 ans), la CAF a retenu dans sa liste restreinte des dix joueurs à suivre pendant la CAN, le buteur sénégalais Sadio Mané (31 ans), ainsi que son homologue Camerounais, Vincent Aboubakar (31 ans). Ce dernier n'est autre que le meilleur buteur de la précédente édition, disputée à domicile et pendant laquelle il avait inscrit 8 buts. En Côte d'Ivoire,

Aboubakar aura l'occasion de renforcer son compteur et pourquoi pas se rapprocher du record de son compatriote Samuel Eto'o, le meilleur buteur de l'histoire de la CAN. Les sept autres joueurs retenus sont Sehrou Guirassy (Guinée, 27 ans), Sébastien Haller (Côte

d'Ivoire 29 ans), Victor Osimhen (Nigeria, 25 ans), Azzedine Ounahi (Maroc, 23 ans), Mohammed Kudus (Ghana, 23), Mohamed Salah (Égypte, 31 ans) et Peter Shalulile (Namibie, 30 ans).

APS

JEUX D'ÉCHECS/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE: L'AS SÛRETÉ NATIONALE SACRÉE À SIDI BEL-ABBÈS

L'équipe de l'AS Sûreté nationale a été sacrée championne d'Algérie des échecs par équipes, à l'issue de la compétition, clôturée à l'école régionale de football à Sidi Bel Abbès. La formation de l'ASSN s'est imposée avec un total de 18 points, remportant neuf victoires durant les neuf rondes devant le club Cavalier Saldea de Bejaia et ceux de Bougie Club Echec, qui terminent respectivement deuxième et troisième. La formation de l'AS Sûreté nationale, championne d'Algérie par équipes, prendra part aux championnats arabes des clubs champions des échecs 2024, dont le lieu reste à désigner. Cette phase finale, disputée selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 90 minutes au finish, avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique très élevé, par le directeur de la compétition, l'arbitre Rahmouni Madjid.

APS

FOOT/ CAN 2023

LES NUMÉROS DE MAILLOT DES JOUEURS ALGÉRIENS DÉVOILÉS

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé ce samedi la liste finale des 24 sélections nationales ainsi que les numéros de maillot des joueurs devant prendre part à la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations qui débute le 13 janvier 2024 à Abidjan. Conformément au nouveau règlement, chaque Association Membre Participante ("AMP") est autorisée à soumettre un groupe final comprenant jusqu'à 27 joueurs, avec seulement 23 joueurs sélectionnables pour chaque match du Tournoi, précise l'instance africaine. Un joueur de l'équipe finale ne peut être remplacé qu'en cas de blessure grave, au plus tard 24 heures avant le premier match de l'équipe, selon la même source. Pour rappel, le sélectionneur national Djamel Belmadi a retenu 26 joueurs dont quatre gardiens de but. Sans surprise, la plupart des cadres de la sélection nationale à l'instar du capitaine Mahrez (7), le buteur Slimani (13) ou encore le revenant Belaïli (8) ont conservé leurs numéros. Mais avec l'arrivée de nouveaux joueurs, les changements de numéros ont été assez nombreux. Ainsi, Hossam Eddine Aouar a opté pour le N.11, Rayan Aït-Nouri (15), le jeune Fares Chaïbi (17) et Zineddine Belaid (24). A la CAN 2023, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec le Burkina Faso, l'Angola et la Mauritanie.

Les numéros de maillot des Verts à la CAN 2023

1- Mustapha Zeghba (Damac FC/Arabie saoudite) 2-Aïssa Mandi (Villarreal/ Espagne) 3- Kevin Daniel Guitoun (FC Metz/ France) 4- Mohamed AmineTougai (ES Tunis/ Tunisie) 5- Ahmed Touba (Lecce/ Italie) 6- Ramiz Larbi Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas) 7 Riyad Karim Mahrez (Al-Ahli SC/ Arabie saoudite) 8-Youssef Belaïli (MC Alger/ Alger) 9- Baghdad Bounedjah (Al-Sadd SC/ Qatar) 10-Sofiane Feghouli (Karagumruk/ Turquie) 11-Hossam Eddine Aouar (AS Rome/ Italie) 12-Adam Mohamed Ounas (Lille OSC/ France) 13- Islam Slimani (Coritiba FC/ Brésil) 14- Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France) 15-Rayan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre) 16- Anthony Louis Mandrea (SM Caen/ France) 17- Fares Chaïbi (Eintracht Frankfurt/Allemagne) 18- Moahem El Amine Amoura (Union Saint-Gilloise/ Belgique) 19- Nabil Bentaleb (Lille OSC/ France) 20- Youcef Atal (OGC Nice/ France) 21- Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund/ Allemagne), 22-Isamel Bennacer (AC Milan/ Italie). 23- Rais Cobos M'bolhi (CR Belouizdad/ Algérie), 24-Zineddine Belaid (USM Alger/ Alger) 25-Yasser Larouci (Sheffield United/ Angleterre), 26-Oussama Benbot (USM Alger/ Algérie).

APS

« LE GOUMIER », PREMIER ROMAN ALGÉRIEN D'EXPRESSION FRANÇAISE

La difficile émancipation de l'intellectuel colonisé

Voici un roman qui va vous plonger dans l'Algérie du début du XX^e siècle, où le paradoxe est à son comble. Colonisée par la France, l'Algérie produit, de toute évidence, aussi, des intellectuels d'expression française.

Premier roman algérien de langue française, Ahmed Ben Mostapha, *goumier*, se distingue de la production de son époque par la qualité de son écriture.

A travers l'histoire du héros, officier indigène recruté pour la campagne de "pacification" du Maroc et engagé dans la Première Guerre Mondiale au cours de laquelle il meurt en détention dans les geôles allemandes, l'œuvre développe, sous les modes autobiographique, épistolaire et poétique, les principaux débats de l'heure.

Bien que daté historiquement, notamment lorsqu'il aborde les problèmes liés au phénomène colonial, le roman de Ben Cherif est, en revanche, vite rattrapé par l'actualité lorsqu'il évoque la nécessaire mutation de la communauté musulmane pétrifiée par l'adoration du passé et les antiennes anachroniques qui la coupe de l'Universel et de son temps. L'aïeul du héros viendra lui-même le dire, en songe, à son petit-fils: "Le monde a évolué sans nous! Ouvrez les

yeux mon fils! et regarde". Œuvre à la fois lucide et hallucinée par la civilisation occidentale, le « *Goumier* » est aussi un mea-culpa d'un homme déchiré entre sa patrie, colonisée, et la France, dominatrice, dont il est séduit par le progrès.

Toute œuvre artistique est naturellement en corrélation avec ses prédécesseurs et il est clair que le travail des premiers romanciers algériens constitue en un travail de synthèse plus ou moins cohérente et consciente de différentes traditions littéraires originaires des deux rives de la Méditerranée. Le but est de s'interroger sur les modalités de cette rencontre à travers Ahmed ben Mostapha *goumier*, le premier roman algérien de langue française édité intégralement en 1920 chez Payot à Paris.

Il s'agit là d'un roman en grande partie autobiographique qui reprend les événements guerriers de la vie de l'auteur, Mohammed Ben Cherif, caïd de la tribu des Ouled Si M'Hamed, dans la région des Hauts Plateaux

du centre de l'Algérie. Seule la fin du récit est détachée de ce qu'a réellement vécu l'auteur.

Mohammed Ben Cherif fait ses études au Lycée d'Alger, puis entre à l'école militaire de Saint-Cyr d'où il sort en tant que sous-officier en 1899. Il gravit rapidement les échelons de l'Armée française accessibles à l'époque pour les Indigènes : officier d'ordonnance du Gouverneur Jonnart, lieutenant de spahis, puis caïd. En 1908 il participe avec son goum à la campagne du Maroc ; l'action du roman commence avec cet événement. Il repart à la bataille au début de la Première Guerre Mondiale sur le front français dès 1914. Il est vite fait prisonnier par les Allemands qui l'emmenent à Krefeld où il reste en captivité pendant 16 mois. A cause de raisons de santé il est interné en Suisse d'où il est rapatrié en Algérie en 1918.

Ben Cherif
Ahmed Ben Mostapha,
goumier

présenté et annoté par Ahmed Lanzaoui
Maître de Conférences
à l'Université de Lille III



PUBLISUD

Mais le parcours du héros du roman autobiographique s'arrête en Suisse où il meurt dans la solitude et le désespoir, sans jamais revoir ni sa terre natale, l'Algérie, ni les premiers balbutiements de la Révolution, qui grondent déjà. A ce niveau la fiction littéraire se détache entièrement de la réalité de la vie de l'auteur et se différencie ainsi du récit purement

autobiographique. Le narrateur du roman, contrairement au narrateur de l'autobiographie classique choisit une certaine distance avec son histoire dès les premières lignes : il s'agit d'un narrateur extradiégétique et hétérodiégétique qui raconte en récit premier une histoire d'où il est absent.

I.Med

UNE PIÈCE THÉÂTRALE AU THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI OUZOU EN FAIT UN ZOOM

Vie et résistance du roi Jugurtha

La générale d'une nouvelle pièce théâtrale "Yugurten", sur la vie et la résistance du roi numide, Jugurtha, a été présentée samedi au Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) devant un public nombreux. La nouvelle production, d'une heure et 20 minutes, produite par l'association Thighri Umezgun (L'appel du théâtre) d'après un texte de Mohamed Ameziane Bourbia, et mise en scène par Lyes Arab, raconte la vie et la résistance du roi numide, Jugurtha, qui s'est opposé à la puissance romaine.

"C'est un spectacle dédié à l'Histoire et à la mémoire dont l'objectif est de faire connaître sous une forme artistique la résistance ancestrale aux différentes invasions qu'avaient subie notre terre", a soutenu, dans une déclaration à l'APS, l'auteur du texte. "La rédaction du texte de la pièce a été le fruit d'un grand effort empreint de quelques difficultés, car il ne s'agit pas d'un personnage ordinaire mais d'un pan important de notre Histoire, d'où l'exigence de fidélité, de précision et de subtilité pour faire passer le message à un public diversifié", a-t-il dit. La production de la pièce a été entamée en septembre dernier au TRTO qui a mis sa structure ainsi que ses moyens techniques et décors à la disposition de l'association. "Le TRTO apporte son soutien à toutes les productions qui participent

à la transmission et la préservation de la mémoire et de l'Histoire nationales", a déclaré le directeur technique et artistique de l'établissement, Hocine Haddou, rappelant la production par le TRTO, en juillet dernier, d'une pièce sur un autre personnage historique, Lalla Fatma N'Soumer. Petit-fils du roi numide de Massinissa, Jugur-

tha, qui avait établi sa capitale à Cirta, actuelle Constantine, voulait restaurer l'unité du royaume de son grand père, après avoir tué ses cousins, se rebella contre Rome, en livrant une guerre durant près de sept (7) années (111-105). Il fut trahi par son beau-père, Bocchus, roi des Maures qui le livra

aux Romains en échange de la promesse de lui donner une partie des territoires ouest de la Numidie, laquelle a été incorporée dans le Royaume de Maurétanie.

I.Med

FESTIVAL NATIONAL DU GRAFFITI/SÉTIF :

Fethi Mjahed, de Tiaret, décroche le Premier Prix

L'artiste Fethi Mjahed de Tiaret a remporté jeudi le prix du meilleur graffiti au terme de la cinquième édition du festival national du graffiti ouverte lundi à Sétif pour son œuvre sur l'optimisme.

Les seconde et troisième places sont revenues respectivement à Hamza Mokrani de Khenchela et Salah-Eddine Adhimi de Sétif.

Dans une déclaration à l'APS, Nacer Fadli, président du comité d'organisation et directeur de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) de Sétif, a rappelé que "40 artistes de plusieurs

wilayas ont pris part à cette manifestation organisée traditionnellement par la ligue des activités culturelles et scientifiques de jeunes de concert avec l'ODEJ et la direction de la jeunesse et des sports dans le cadre de la concrétisation du programme annuel du ministère de tutelle".

Contrairement aux éditions précédentes durant lesquelles les participants dessinaient sur les murs à différents lieux de la ville, les organisateurs ont opté cette année pour la place mitoyenne au parc d'attractions de Sétif et des panneaux en bois pour la

réalisation des graffitis qui pourront ensuite être utilisés pour décorer certaines établissements ou participer à d'autres concours, a précisé, M. Fadli. L'objectif du festival est de faire de ces œuvres d'art un moyen de sensibilisation à la citoyenneté et à la diffusion de la culture de la paix, tout en permettant aux jeunes d'échanger leurs expériences et participant à l'animation locale, a ajouté le responsable de l'ODEJ.

Agence presse service

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N° 40/2023
NIP: 41102400009010

Projet : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000 AU NIVEAU DU SITE 4000 LLV A MEPTAH (EX BOUARFA) COMMUNE DE MEPTAH WILAYA DE BLIDA (CITÉS D'HABITATS INTEGRÉES PROGRAMME 2023)

Seuls les bureaux d'études Ou Architecte Agré Ou les Groupements peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics De la wilaya de Blida côté des frères ZEDRI Ben Boulabd, Blida qui remplissent les conditions suivantes :

- Pour les soumissionnaires seuls :
100/ Capacités techniques : disposent des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
- En termes d'existence : est destiné pour les Bureaux D'études Ou Architecte Agré qui ont au minimum Quatre (04) Ans d'existence.
- Moyens humains : justifiés par des CV et les diplômes, les certificats affiliations CNAS (valable moins de trois (03) mois) ou les contrats ANEM et attestations de travail accompagné par fiche de carrière CNAS cas échéant. Il s'agit de :
- Architectes ayant une expérience égale ou supérieure à Quatre (04) Ans révolus.
- Ingénieurs d'état ou Maîtrise dans le domaine de bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à Trois (03) Ans révolus.
- Références professionnelles : Ayant déjà Réalisé étude ou étude et suivi d'un projet Classé à la catégorie « C » ou Plus, justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée cas échéant (notamment marché d'études et/ou suivi, etc).

101/ Capacités professionnelles :
Architectes et bureaux d'études nationaux doivent fournir Une copie de l'attestation de mise à jour délivrée par l'ordre des architectes en cours de validité (mise à jour de l'exercice en cours).

102/ Capacités financières :
Les candidats ou soumissionnaires ayant une Moyenne de chiffre d'affaire égal ou supérieur à Six (06) millions de dinars. Il s'agit du chiffre d'affaire Moyen des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) justifié par les bilans financiers visé par les services des impôts pour les personnes physiques, et certifier par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ayant un chiffre d'affaire supérieur à 10 millions conformément à l'article 66 de la loi de finance 2011.

- Pour les groupements :
Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement solidaire, conformément aux articles 03 et 112 de la loi N° 23/12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 37, 37 et 81 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Les capacités des candidats en groupement solidaire momentané sont prises en compte dans leur globalité, sous réserve de l'existence d'une relation juridique liant les membres de ce groupement, sous forme d'un protocole d'accord signé entre les parties concernées. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges.
Le protocole d'accord notarié du groupement s'est exigé qu'un groupement attributaire du marché et au plus tard à la signature de ce dernier.
L'un des membres du groupement momentané, majoritaire, sauf exception dûment justifiée, est désigné dans la déclaration à soumettre comme mandataire (chef de file) représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant, et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

- 103/ Capacités techniques : disposent des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
- En termes d'existence : est destiné pour les bureaux d'études et architectes agréés qui ont au minimum Quatre (04) Ans d'existence pour le chef de file et Trois (03) Ans pour le reste des membres.
- Moyens humains : justifiés par des CV et les diplômes, mise à jour CNOA (pour les membres de groupement le cas échéant), les certificats affiliations CNAS (valable moins de (03) mois) ou les contrats ANEM et attestations de travail accompagné par fiche de carrière CNAS cas échéant, il s'agit de :
- L'un des membres ou l'un de leur fonctionnaire (Architecte) ayant une expérience égale ou supérieure à Quatre (04) Ans révolus.
- L'un des membres ou l'un de leur fonctionnaire (Ingénieur dans le domaine du Bâtiment) ayant une expérience égale ou supérieure à Trois (03) Ans révolus.
- Références professionnelles : Ayant déjà Réalisé étude ou étude et suivi d'un projet Classé à la catégorie « C » ou Plus pour le chef de file, ou au nom du même groupement ou d'un autre groupement dont le chef de file fait partie au tant que chef de file ou membre, justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée cas échéant (notamment marché d'études et/ou suivi, etc).

104/ Capacités professionnelles :
Architectes et bureaux d'études nationaux doivent fournir Une copie de l'attestation de mise à jour délivrée par l'ordre des architectes en cours de validité pour le chef de file et membres (mise à jour de l'exercice en cours).

105/ Capacités financières :
membres du groupement ayant une Moyenne de la Moyenne des chiffres d'affaires égal ou supérieur de Six (06) millions de dinars durant les trois dernières années (2020, 2021 et 2022) justifié par les bilans financiers visé par les services des impôts pour les personnes physiques, et certifier par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ayant un chiffre d'affaire supérieur à 10 millions conformément à l'article 66 de la loi de finance 2011.

NB : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les offres doivent comporter :

- 1/ PREMIERE PHASE :
1/ Le dossier de candidature comprend :
- Une déclaration de candidature remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Une déclaration de probité, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Copie de la mise à jour de l'exercice en cours délivré par l'ordre des architectes.
- Une copie du statut pour les personnes morales.
- Les bilans des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.

2/ DEUXIEME PHASE :

- 1/ L'offre technique comprend :
- La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire.
- Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- 2/ L'offre de prestations comprend :
- Les pièces graphiques et écrites :
a)- Dossier graphique
b)- Pièces écrites

- 3/ L'offre financière comprend :
- La lettre de soumission, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

PHASE 01 « Dossier Candidature » inséré dans une enveloppe cachetée, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de concours cette enveloppe est insérée dans une deuxième enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « Monsieur le Directeur des Equipements publics de la wilaya de Blida » à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Concours National D'architecture N° 40/2023 Projet : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000 AU NIVEAU DU SITE 4000 LLV A MEPTAH (EX BOUARFA) COMMUNE DE MEPTAH WILAYA DE BLIDA (CITÉS D'HABITATS INTEGRÉES PROGRAMME 2023)

PHASE 02 « L'offre technique, l'offre de prestation et l'offre financière » sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, et anonyme dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Blida » à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Concours National D'architecture N° 40/2023 Projet : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000 AU NIVEAU DU SITE 4000 LLV A MEPTAH (EX BOUARFA) COMMUNE DE MEPTAH WILAYA DE BLIDA (CITÉS D'HABITATS INTEGRÉES PROGRAMME 2023)

La durée de préparation de l'offre de candidature est fixée à 15^{èmes} jour à partir de la première parution de concours dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Le dossier de candidature doit être déposé le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00. L'ouverture se fera le même jour de dépôt des offres à 14.00 H Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

La durée de préparation des offres (L'offre technique, l'offre de prestation et l'offre financière) est fixée à 30 jours à compter de la date de la lettre d'invitation pour les bureaux d'études pré qualifiés. La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de M'sila
Daira de Chellal
Commune de Chellal
N.I.F 0 984.2809.5035.126
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

-Conformément aux dispositions de l'article 65 décret présidentiel N° 15/247 des 16/15/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations des services publics.

-Conformément aux dispositions de l'article 46 décrets N° 23/12 des 05/08/2023 déterminent les générales relatives aux offres publiques.

Sur la base d'un appel d'offres ouvert pour la deuxième fois N°=03/2023 publié dans le journal arabe ASWAT le 11/12/2023, et le journal français express le 12/12/2023 pendant 15 jours

Le président de l'assemblée populaire municipale de la municipalité de CHELLAL annonce des subventions opération suivant :

Approvisionnement les cantines d'écoles primaires pour l'année 2024

Table with 5 columns: soumissionnaire, Montant de la soumission DA en TTC, Delai de réalisation, Total offer technique, Critere de selection. It lists two entries for DEHILUS SALAH EDDINE, one for 'Partage No01: matières aliments et le pain' and one for 'Partage No02: légumes et fruit'.

L'EXPRESS DU 8/01/2024 ANEP : N° 2416000471

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Djelfa
Daira de Aïn Oussers
Commune de Guernini
Le numéro fiscal de la commune: 097417219906138

AVIS DE D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N: 02/2023

Conformément le décret présidentiel no: 15-247 en date du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public . Le président de l'apc de la commune de Guernini lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour réalisation de projets suivants :

01- REHABILITATION DES VOIRIES COMMUNE GUERNINI SUD (CITY COLONEL AMIROUCHE)

02 - REALISATION DE LA ROUTE VERT L'ANNEXE COMMUNAL DE KEHALI

Les entreprises intéressées doivent se rapprocher du bureau des marchés de la commune pour retirer les cahier des charge contre paiement de la somme de 5000.00 DA. Les offres seront déposer auprès du bureau des marchés de la commune dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis .

Les offres seront envoyées dans trois (03) enveloppes distinctes portant la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière »

Selon le cas et introduites dans une A monsieur le président de l'apc de Guernini . en citant l'intitulé du projet (appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales mention à ne pas ouvrir) L'offre doit contenir les documents suivants

1/Dossier de candidature :

- 1. Déclaration de candidature signée et cachetée et datée
2. Déclaration de probité signée et cachetée et datée
3. Copie de Registre de commerce copie et légalisée par le CNRC moins 03 mois
4. Numéro d'identification fiscal
5. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés 2023
6. Extraît de rôles
7. Copies des mises à jour (CNAS . CASNOS . CACOBATH)
8. Copie de statut de l'entreprise
9. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise
10. Un copie de dépendance du certificat d'entreprise
11. Capacités financières ,moyens financiers justifiés par les bilans références bancaires pour les trois dernières année
12. Capacités techniques , moyens humains et matériels et références professionnelles pour les cinq dernières année
13. Copies Certificat de qualification et de classification demandée .
14. planing des travaux

2/Dossier de l'offre technique :

- 1. Déclaration de souscrire signée et cachetée et datée
2. Note justificative technique
3. Cahier des charge signée et cachetée

3/Dossier de l'offre financière :

- 1. Lettre de soumission signée et cachetée et datée
2. Je bordereaux des prix signée et cachetée
3. Je devis quantitatif et estimatif signée et cachetée

Obs : l'ouverture des plis aura lieu le dernier jour du délai de dépôt à 14:00 H . en cas au la journée d'ouverture coïncide avec une journée férié . l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant et la même heure .

L'EXPRESS DU 8/01/2024 ANEP : N° 2416000458

L'EXPRESS DU 8/01/2024 ANEP : N° 241600540

APRÈS L'INCIDENT D'ALASKA AIRLINES Des Boeing 737 MAX-9 cloués au sol par le régulateur américain

La décision fait suite à un incident survenu vendredi dernier, vers 18 h 30, heure locale, peu après le décollage d'un vol Alaska Airlines depuis l'aéroport international de Portland (Oregon, nord-ouest), à destination d'Ontario (Californie).

L'Agence fédérale américaine de l'aviation civile (FAA) a ordonné samedi dernier l'inspection immédiate de 171 appareils 737 MAX 9 de Boeing, maintenus au sol après un incident survenu vendredi lors d'un trajet aérien près de Portland (Oregon). La décision fait suite à un incident survenu vendredi, vers 18 h 30, heure locale peu après le décollage d'un vol Alaska Airlines depuis l'aéroport international de Portland (Oregon, nord-ouest), à destination d'Ontario (Californie). Selon l'agence américaine chargée de la sécurité des transports, la NTSB, une porte s'est ouverte et détachée de la carlingue en plein vol. La directive de la FAA « impose aux opérateurs (compagnies aériennes) d'inspecter l'appareil avant un nouveau vol », a indiqué l'agence dans un communiqué, estimant que cette opération nécessitait entre 4 et 8 heures par avion. Selon

des données communiquées par Boeing, quelque 218 exemplaires du 737 MAX 9 ont été livrés à ce jour. Avant l'annonce de la FAA, la compagnie aérienne américaine Alaska avait déjà neutralisé la totalité de ses 65 avions de ce modèle. Au moment de l'incident, l'appareil, qui transportait 171 passagers et 6 membres d'équipage, était à près de 5000 m d'altitude, selon la NTSB. Il s'agit d'une porte condamnée et masquée par une cloison qui ne laisse apparaître qu'un hublot, selon la NTSB, une configuration que propose Boeing aux clients qui le demandent. La directive publiée samedi par la FAA concerne d'ailleurs les modèles « avec la porte du milieu bouchée », selon le document publié sur son site. Après avoir fait demi-tour, l'avion est revenu se poser à son aéroport d'origine, l'incident n'occasionnant que quelques blessés légers. « C'était vraiment brutal. A peine en altitude, la façade du hublot s'est juste détachée et je ne m'en suis aperçu que lorsque les masques à oxygène sont descendus », a raconté un passager du vol, Kyle Rinker, à la chaîne américaine CNN. Selon la NTSB, personne ne se trouvait aux deux places immédiatement à côté de la cloison qui s'est envolée. Mais selon des passagers cités par le quotidien de Portland, The Oregonian, un adolescent assis dans

cette rangée a eu sa chemise arrachée par la décompression, occasionnant des blessures légères. « La première chose qui m'est venue à l'esprit c'était "je vais mourir" », a expliqué Vi Nguyen, également passagère, au New York Times. Le secrétaire américain aux Transports, Pete Buttigieg, a évoqué sur X « un incident terrifiant » et dit être en contact avec la FAA. « Nous avons beaucoup, beaucoup de chance que cela ne se soit pas terminé de façon plus tragique », a déclaré la présidente de la NTSB, Jennifer Homendy, lors d'un point de presse. Samedi dernier, Alaska Airlines a indiqué, sur le réseau social X (ex-Twitter), que « plus du quart » de sa flotte de 737 MAX-9 avait été inspecté depuis l'incident et dit n'avoir pas trouvé, à ce stade, « d'élément préoccupant ». « Nous avons le réseau aérien (civil) le plus sûr du monde », a martelé Jennifer Homendy. « Nous sommes un étalon mondial [...], mais nous devons préserver ce standard. » La responsable a révélé que, selon de premières analyses, la porte était tombée au-dessus de Cedar Hills, dans la proche banlieue de Portland. Elle a appelé les résidents de la zone à se manifester si l'un d'entre eux la trouvait. L'appareil incriminé avait été certifié en novembre, selon le registre de la FAA disponible en ligne. « Nous

sommes en accord avec la FAA et soutenons sa décision de réclamer une inspection immédiate des 737-9 de même configuration que l'appareil incriminé », a réagi Boeing dans une déclaration transmise à l'AFP. United, qui possède la flotte de 737-9 la plus importante au monde, a annoncé laisser au sol 46 appareils en attente d'inspection, 33 ayant déjà été examinés. Son concurrent Aeromexico a, lui, décidé de clouer au sol tous ses 737 MAX 9 jusqu'à ce que les vérifications aient été effectuées, et la compagnie panaméenne Copa Airlines a suspendu l'exploitation de 21 appareils. L'incident intervient après que le 737 MAX a connu une série de problèmes techniques et deux crashes ces dernières années. Ces deux accidents, qui avaient causé la mort de 346 personnes en octobre 2018 et mars 2019, ont entraîné le maintien au sol du 737 MAX durant 20 mois, et l'imposition de changements dans le système de contrôle en vol. Plus récemment, Boeing a dû ralentir ses livraisons à cause de problèmes sur le fuselage, en particulier sur la cloison étanche arrière de l'appareil. A fin décembre, Boeing avait livré au total plus de 1370 exemplaires du 737 MAX et son carnet de commandes atteignait plus de 4000 unités. Suspendues par la Chine depuis les

crashes, les livraisons de 737 MAX aux compagnies chinoises n'ont toujours pas repris. Les compagnies aériennes canadiennes disent que leur flotte ne compte pas d'appareils 737 MAX-9 de Boeing, ces avions qui ont été cloués au sol par les autorités américaines après un incident dans le ciel de l'Oregon. Les transporteurs canadiens comme Air Canada, Westjet, Flair Airlines ou Lynx Air disent avoir des 737 Max-8 dans leur flotte.

Air Canada dit que ses 40 appareils de la série 737 MAX-8 n'ont pas de porte de sortie à la mi-cabine, contrairement au 737 MAX-9. Selon la compagnie, cela rend l'avion très sûr. Une porte-parole de Westjet, Julia Kaiser, dit que les MAX-8 de la compagnie n'ont pas la même configuration que l'avion dont le hublot a explosé en vol. Elle ajoute que Westjet est en communication constante avec Boeing pour s'assurer qu'il n'y aura pas de conséquence pour sa flotte de MAX-8. En mars 2019, le ministère fédéral des Transports avait ordonné la fermeture immédiate de l'espace aérien canadien au Boeing 737 MAX-8 à la suite de deux catastrophes aériennes ayant entraîné la mort de 346 personnes en Indonésie et en Éthiopie. L'avis d'interdiction a été levé en janvier 2021.

In La Presse

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MAHDIA
DAIRA DE MAHDIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de la Loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 Fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret Présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert n° 07/2023 paru dans les journaux AL MICHOUAR SIASSI 19/12/2023 ET L'EXPRESS Le 19/12/2023 relatif au projet APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES SCOLAIRES ANNEE 2024 qu'à l'issue du jugement des offres, le marché a été attribué provisoirement selon le tableau suivant :

N° lots	L'entreprise	Titrulaire du marché	N° NIF	Montant Minimum	Montant Maximum	Critères du choix
01	ALI BAHA ARDEI KADIR	Approvisionnement en produits Alimentaires pour les cantines scolaires Année 2024	1974422006442 Note Technique 78/80	39 820 000,00DA	64 915 000,00DA	- Moins Désist

Ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Mahdia dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution conformément à l'article 56 de la Loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 Fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du Présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 8/01/2024 ANEP : N° 2416000645

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'EL KARIMIA
COMMUNE DE BENI BOUATTIEB
NIF : 098502339600217

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale
N° 003/2023

La commune De Beni Bouattieb, lance un Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation de projet suivant:

Réalisation et équipements station de reprise de (03) points avec réalisation conduite de refoulement

Le présent Avis est adressé aux entreprises qualifiées dans le domaine d'hydraulique (qualification et classification activité principale en travaux hydrauliques - catégorie 05 et plus - avoir une attestation de bonne exécution réalisation- 01 marche de réalisation et équipements de station de reprise - avoir un chiffre d'affaire moyen égal à 25.000.000,00 DA des 03 dernières années (2020-2021-2022) ; avoir un diplôme d'ingénieur ou maître ou licence électrotechnique - posséder une grue mobile (carte grue avec attestations d'assurance) le cahier de charge retire auprès du service équipement de la commune de Beni Bouattieb -bureau de marche public- contre paiement d'un assistant de dix mille dinars (10.000,00 DA) auprès du trésorier intercommunal d'el karimia

le dossier de candidatures. Les offres techniques et financières sont insérées dans des enveloppes séparées et scellées et sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Réalisation et équipements station de reprise de (03) points avec réalisation conduite de refoulement

«Dossier de candidature ; enveloppe « a » portant la mention (dossier de candidature) comportant ;

- 01- Une déclaration de candidature (remplie, signée, datée et paraphée) par le soumissionnaire
- 02- Une déclaration de probité (remplie, signée, datée et paraphée) par le soumissionnaire
- 03- le statut pour les sociétés
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 05- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats de soumissionnaire ou les cas échéant, des sous-traitants
- capacité professionnelle : copie de certificat de qualification et classification en secteur travaux hydraulique activité principale catégorie 05 et Plus (en cours de validité pendant la durée des travaux)
- Capacité financière ; moyens financiers justifiés par le bilan comptable indiquant les différents bilans financiers des 3 (trois) dernières années (2020-2021-2022) visé par les services des impôts .

06- références bancaires

- 07- copie du registre de commerce nouvelle immatriculation
- 08- carte d'immatriculation fiscal NIF
- 09- un extrait de rôle séparé ou échéancier accordé par le service des impôts
- 10- copie d'un extrait du casier judiciaire n° valable de moins de trois mois
- 11- moyen bancaire (liste des moyens bancaires et nombre qui sont à déclarer aux services (cambes, cambats) en cours de validité - affiliation de tous .
- 12- moyens matériels (liste des moyens carte grise et des attestations d'assurance - pv contrôle technique de matériels en cours de validité et pour le matériel non roulant facture + puv bancaire justices portant la liste des matériels roulant et matériels ne roulant en cours de validité au jour d'ouverture des plis

Offre technique : enveloppe "02" portant la mention (offre technique) comportant

- La Déclaration à soumettre (remplie, signée, datée et paraphée) .
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un métré technique justificatif et autre document exige en cahier charge .
- cahier charge portant dans le dernière page de la mention manuscrite "Je et accepte"
- planning de travaux

Offre Financière: enveloppe "03" portant la mention (offre financière) comportant

- Lettre de soumission (signée ,remplie datée, et paraphé) par le soumission .
- Devis quantitatif et estimatif (signé ,remplie datée, et paraphé) par le soumission .
- Bordereau des prix unitaires (signé ,remplie datée, et paraphé) par le soumission .

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à partir de la première date de parution du présent avis dans les journaux quotidiens nationaux, de la langue nationale et étrangère ou (BONOP).

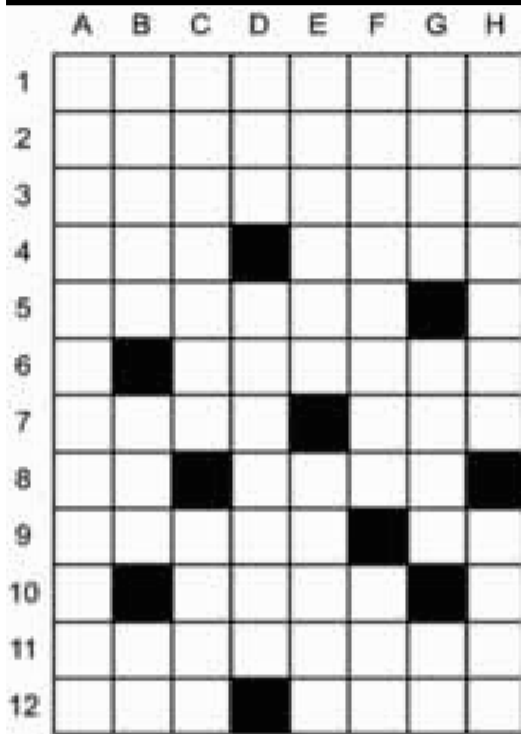
- le jour et l'heure de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de la préparation des offres à (14:00)
- le dépôt se fait par-portal à l'adresse suivante : le charge de la gestion des affaires communales de la commune de Beni Bouattieb
- la date L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de FACP de Beni Bouattieb
- à 14h :00 le même jour de la date limite de dépôt des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les offres resteront valide pendant une période de 03 mois après les préparations des offres.

L'EXPRESS DU 8/01/2024 ANEP : N° 2416000607

Mots Croisés

LES MOTS FL CH S



VERTICALEMENT

- A. Outil de découpe.
- B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
- C. Qui bougent. Méconterta certainement.
- D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
- E. Destination de voyage. Oiseaux raftes d'Australie.
- F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
- G. Une huile dans le pétrole. Qui manquent de dynamisme. Terminaison de verbe.
- H. Choisis de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

- 1. Construire.
- 2. Jeudi fêté en se grimant.
- 3. Fossilé.
- 4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
- 5. Méditant.
- 6. Premier morceau du pain.
- 7. Elle inspira Aragon. Pas à eux.
- 8. Pascal. Couvert.
- 9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
- 10. Prince troyen, héros de Virgile.
- 11. Passer un déguisement.
- 12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

EDUCATION STRICTE
ALLER AU PROCÈS
TOURNE DE TRAVERS
COURTE MFO
FERA DE LA PLACE
LES FONT DES BUS - LES PRÉS DU PO

LES SEUL BIEN NÉS
BONNE ISOLATION
BON POUR LA LIÈGE
MONTE-CHARGE
ESPRITS DE CORPS
MI-CLOSE

MOMENT TRISTE
CHÂTEAU DE LA LOIRE
BIEN DÉFIDÉ

CHARME PARTICULIER
FOURGON
EMPE-RIEUR

GIGA-OCTET
DESSERT CHANTILLY
ZONE À URBA-NISER EN PRIORITE
PRÉDIRE UNE RÉUSSITE INCER-TAINE

FORMULE
ICARE SE NOYA PRÈS DE CETTE ÎLE
BOUTE
BERCEAU DE BATEAU

ÊTRE MOU ET NON-CHALANT
CELA SE PASSE EN POSE
VEULENT AVOIR À L'USURE
LÉON DE BIFFINS
BIEN AU-DESSUS DU SOL

HOMME DE BIENS
ARBUSTE DU YEMEN
BATELIER

COMPÉ-TITION
ON LE DIT POUR LA VIE
ON L'UTILISE POUR MONTRER
AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE

PRINCE VICTIME D'UN CAS ROSSE
INSTRUMENT DE LABORA-TOIRE



SIDOKU

3		8		6		5		
						8	3	6
9			5					
	4			2	7			
							4	1
	7			4	8			
4			3					
						9	2	5
5		2		9		3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CERAT CONVERTIR DIRECTEUR ESCRIMEUR FRELATER HANTER ITALIEN LITRE
LOUVE MAGNOLIA MEHARI OMETTRE OUTILLE PETOIRE PRESENTER PRONOSTIC
ROUIR SUAVITE SURSIS TALJON TITILLER TRIMESTRE TRUC VAIRON VETO

R	A	C	E	T	P	R	E	E	R	N	E
U	I	I	S	R	I	E	R	E	O	V	R
E	L	T	C	I	O	T	T	R	U	C	E
T	O	S	R	M	T	N	I	O	T	T	T
C	N	O	I	E	E	A	L	L	I	A	A
E	G	N	M	S	V	H	L	V	L	R	L
R	A	O	E	T	R	N	A	I	L	E	E
I	M	R	U	R	I	U	O	R	E	C	R
D	P	P	R	E	S	N	S	C	I	N	F

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:29	DOHR 12:53	ASR 15:28	MAGHREB 17:46	ISHA 19:13
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------



CHUTES DE NEIGE SUR LES RELIEFS ATTEIGNANT 1 000 M DANS PLUSIEURS WILAYAS

Des chutes de neige continueront d'affecter les reliefs atteignant ou dépassant les 1 000 mètres d'altitude dans plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance « Orange », ce BMS concerne les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj Bou Arreéridj, Sétif, Béjaïa, Jijel, Mila, Constantine, Oum El-Bouaghi, Guelma et Souk-Ahras, où l'épaisseur de la neige sera entre 10 et 15 cm.

DÉCÈS DE L'ANCIENNE JOURNALISTE À L'APS, MOHAMED AZIZI DALILA



L'ancienne journaliste à l'Agence "Algérie Presse Service" (APS), Mohamed Azizi Dalila, est décédée, hier, à Alger, à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. La défunte avait rejoint l'APS en 1978 et travaillé dans plusieurs services relevant de la Direction de l'information avant son départ à la retraite en 2002.

En cette douloureuse épreuve, le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille de la défunte, priant Allah le Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort.

R.N.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 8 JANVIER 2024 // N°722 // PRIX 20 DA

SALAH GOUDJIL REÇOIT L'AMBASSADEUR DU QATAR EN ALGÉRIE

Détermination des deux pays à renforcer la coopération bilatérale

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, hier, l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a passé en revue la coopération entre les deux pays dans divers domaines, notamment parlementaire, a indiqué un communiqué rendu public par la chambre haute du Parlement.

Passant en revue «les relations fraternelles historiques entre les deux pays», les deux parties, ajoute le communiqué, ont mis l'accent sur «leur détermination et leur volonté de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines conformément aux aspirations des peuples algérien et qatari, à la lumière des orientations stratégiques des dirigeants des deux pays, Abdelmadjid Tebboune, et son frère, Son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, Emir du Qatar, pays frère». A l'occasion de cette rencontre, Goudjil a mis en avant «la solidarité des liens unissant les deux pays frères, l'Algérie et le Qatar, et la



convergence de vues de leurs dirigeants quant à la poursuite de l'activation des différents cadres de coopération et des mécanismes de concertation et de coordination à tous les niveaux», souligne la même source. De son côté, le diplomate qatari a souligné que «les relations algéro-qataries, empreintes d'une convergence totale entre les deux parties, continuent de progresser à la faveur des projets en cours de lancement et de concrétisation dans les deux pays». La rencontre a également été «l'occasion de discuter de plu-

sieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun et de réaffirmer la centralité de la cause palestinienne». A cette occasion, le président du Conseil de la nation a appelé la communauté internationale à «assumer ses responsabilités politique, historique, morale et humanitaire afin de mettre un terme définitif et durable à l'escalade qui dure depuis plus de trois mois dans les territoires palestiniens occupés et dans l'ensemble de la région». Il a affirmé que «l'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du

Conseil de sécurité des Nations unies, œuvrera dans ce sens avec ses partenaires» et «concentrera tous les efforts diplomatiques sur les moyens de faire cesser les crimes de guerre, les politiques génocidaires, les déplacements forcés et l'apartheid» en Palestine occupée. Goudjil a, dans ce contexte, réaffirmé «les positions constantes et de principe de la politique étrangère de l'Algérie, notamment en ce qui concerne la promotion des valeurs de paix et de dialogue pour surmonter les divergences, le renforcement de la coopération internationale et le soutien au droit des peuples à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes». Il a également évoqué les efforts visant à surmonter l'incapacité de l'ordre mondial actuel à traiter les questions complexes dans plusieurs régions du monde. Abordant la coopération parlementaire bilatérale, les deux parties ont appelé à la renforcer et à la hisser au niveau des relations entre les deux pays, à travers l'activation des groupes parlementaires d'amitié, conclut le communiqué.

FORAGE DE PUIITS :

Plus de 13 000 avis favorables émis en 2023

L'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) a accordé, de janvier à novembre 2023, plus de 13 000 avis favorables pour le forage de puits à l'échelle nationale, la plupart étant destinés principalement à l'irrigation agricole et à l'usage industriel, en attendant l'octroi des autorisations définitives de forage par les wilayas concernées, selon le Directeur de cette instance, Hocine Ben Moufouk, cité dans une dépêche de l'APS. Ben Moufouk a indiqué que durant la période allant du 01 janvier au 30 novembre 2023, un avis favorable a été accordé pour 13 501 dossiers relatifs à l'obtention d'autorisation de forage de puits sur 18 000 dossiers examinés, et ce, après vérification de la disponibilité des ressources hydrauliques nécessaires dans la région à exploiter, tandis que le reste des dossiers ont été rejetés pour insuffisance de ressources hydriques ou par souci de préserver les zones protégées. Par ailleurs, plus de 60 000 dossiers ont été validés depuis la création du guichet unique fin 2021 qui regroupe l'ANRH, l'Agence nationale de ges-

tion intégrée des ressources en eau (AGIRE), ainsi que des représentants des secteurs de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Irrigation. Dans ce cadre, le guichet unique procède à l'examen et à l'évaluation des dossiers avant de les valider et de les transmettre aux wilayas concernées qui délivreront les autorisations définitives de forage « dans un délai d'un mois ». Le responsable a, en outre, mis en avant l'importance de ces puits en tant que « stratégie alternative face aux ressources hydrauliques limitées et à la pénurie d'eau », rappelant le recensement général « toujours en cours » de tous les puits à l'échelle nationale. Selon le même responsable, cette opération permettra « une meilleure maîtrise sur cette ressource et d'avoir une vision claire des quantités exploitées annuellement, tout en mettant en place un plan efficace pour une exploitation rationnelle à même d'assurer son renouvellement et sa préservation pour les générations futures ». Evoquant la consommation nationale des ressources en eau, Ben Mou-

fouk a révélé que « le volume d'eau potable consommé au niveau national a atteint plus de 3 mds m³ durant la période allant de janvier à novembre 2023, sachant que 50 % de cette ressource provient de sources d'eau souterraines ». « La production nationale d'eau, qui s'élève à près de 11 mds m³/an, est répartie sur 3,4 mds m³ d'eau potable, 600 millions de m³ pour l'usage industriel et près de 7 mds m³ destinés à l'usage agricole », a-t-il ajouté. Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le responsable a cité le lancement d'études pour les sites les plus exposés à ce genre de catastrophes naturelles, en coopération avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et l'AGIRE ». Ces études visent « à mesurer le volume des pertes prévisionnelles en cas d'inondations au niveau de ces sites, et en fonction des résultats obtenus, il sera procédé à l'élaboration de cartes à soumettre aux responsables locaux pour l'élaboration du plan urbanistique, l'objectif étant d'éviter de construire au niveau de ces sites grandement exposés à ce risque naturel ». Les études en question ont

concerné 16 wilayas, en attendant leur généralisation progressive, à l'avenir, aux autres sites classés dans la liste des sites extrêmement dangereux, estimés à 856 sites à l'échelle nationale, selon la même source, ajoutant que l'Agence a procédé également « à l'élaboration d'un cahier des charges, en prévision du lancement des études pour 14 autres sites, prévu début 2024 ». Les réseaux nationaux de mesure hydroclimatique, de contrôle de la qualité des eaux et des couches d'eaux souterraines, et 7 laboratoires d'analyse d'eau et du sol et une base de données relèvent de la tutelle de l'AGIRE. Les cadres de ladite agence activent dans les domaines d'application des programmes de recensement des ressources hydriques et de leur suivi périodique, de réalisation d'études hydrologiques et hydroclimatiques, de prospection, d'exploration et d'élaboration de cartes des eaux souterraines et autres, dans le but de préserver ces ressources contre toute forme d'altération.

Avec APS

